



# 2019



## RAPPORT D'ACTIVITÉ ET D'ORIENTATION

INSTITUT LE VAL MANDÉ - ÉTABLISSEMENT PUBLIC MÉDICO-SOCIAL



Institut le Val Mandé  
PROMOTION DE LA PERSONNE HANDICAPEE

Vu la **délibération n° 1609**, ce présent document a été adopté par le Conseil d'Administration de l'Institut le Val Mandé le 25 juin 2020 après avis favorable du Comité Technique d'Établissement le 23 juin 2020 et du Conseil de la Vie Sociale le 24 juin 2020.

# SOMMAIRE

## DIRECTIONS FONCTIONNELLES

Direction Générale	4
Direction de la Qualité et de l'Informatique	8
Direction du Patrimoine	12
Direction des Ressources Humaines	16
Direction des Affaires Financières	21
Direction de l'Offre de Soins et du Service de la Relation à l'Usager	24

## DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

### PÔLE ENFANTS

Institut Médico-Éducatif T'KITOI	27
Plateforme de prestations et de répit Enfance	31
Institut Médico-Éducatif Le Val d'Essonne	35
Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile Le Val d'Essonne	39

### PÔLE PROXIMITÉ

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés	42
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale	44
Dispositif DV 14-25	46
Espace Loisirs	49

### PÔLE ADULTES

Maison d'Accueil Spécialisée	52
Service d'Accompagnement à la Cessation d'Activité des Travailleurs	55
Foyer de Jour	57
Foyer d'Accueil Médicalisé - Foyer de Vie	60

### PÔLE PROFESSIONNEL

ESAT Trait-d'Union	62
Foyer d'Hébergement	65

## GLOSSAIRE

68

# DIRECTION GÉNÉRALE



DIRECTEUR GÉNÉRAL  
**HERVÉ PIGALE**

## RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2019

Si l'année 2019 a été marquée, comme toutes les précédentes par une actualité riche dont les grandes lignes seront développées ci-après, elle a été jalonnée par trois événements institutionnels d'importance : l'arrivée en janvier de Mme Pauline Blanc, comme directrice adjointe, la fin de l'intérim assuré depuis octobre 2018 par Mme Emeline Lacroze et l'arrivée au 1er octobre de M. Hervé Pigale comme directeur général de l'Institut.

Le parcours de Mme Pauline Blanc l'a menée à l'ARS Direction Territoriale 94 comme inspectrice du secteur Enfants, à la CNSA puis à la Mutualité Française avant de rejoindre l'Institut. Elle est en charge du Projet d'Établissement et de l'ouverture de la Plateforme de Prestations et de Répit.

M. Hervé Pigale rejoint l'Institut le Val Mandé après 12 ans d'expérience comme directeur d'abord d'un foyer de l'enfance à Châteauroux puis comme directeur général après la fusion/absorption de plusieurs petites entités réparties sur le département de l'Indre. Il a également ouvert une structure dans le champ de l'insertion sociale puis un EHPAD.

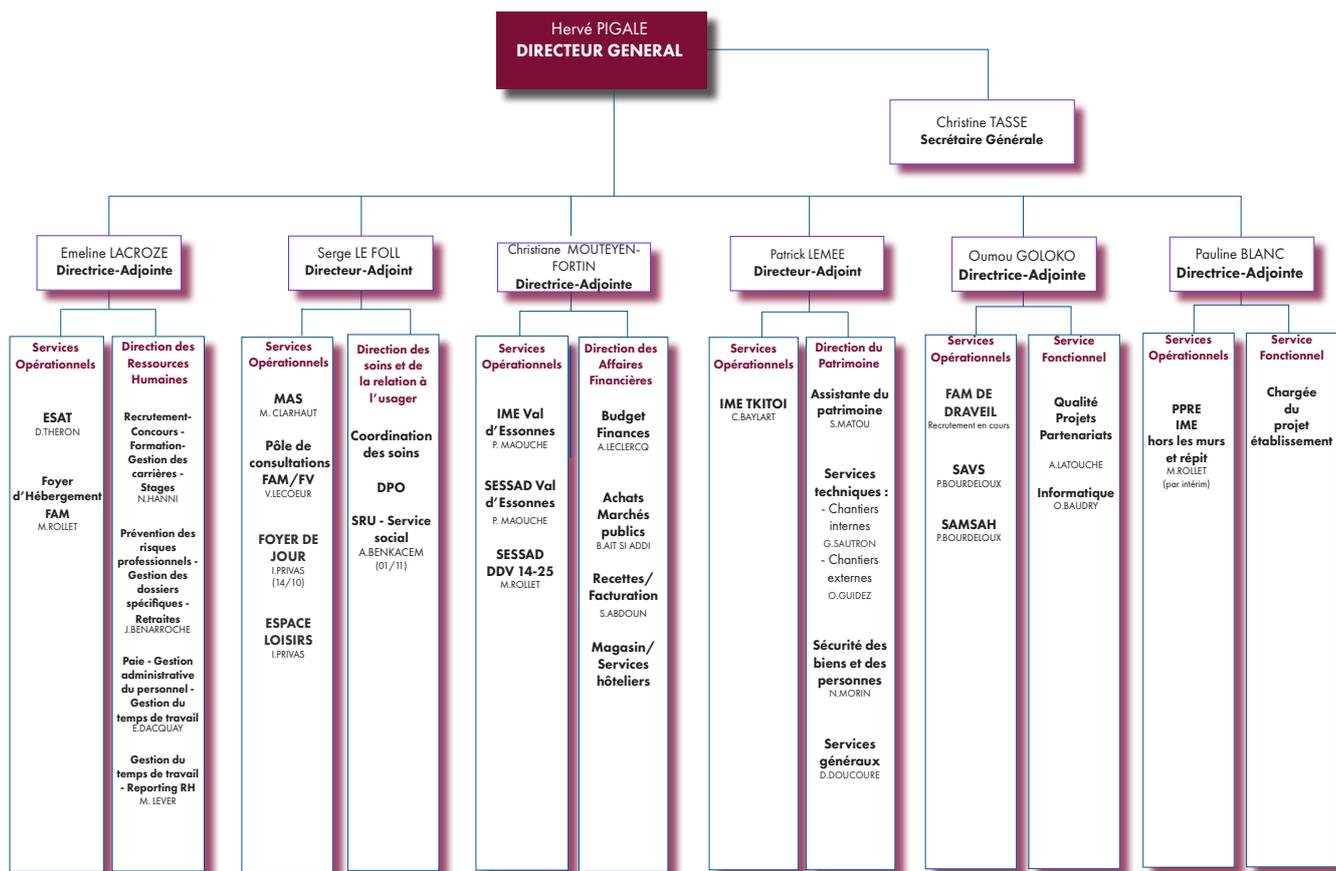


**Hervé Pigale**



**Pauline Blanc**

ORGANIGRAMME ORGANISATIONNEL  
à dater du 1er octobre 2019



Durant toute l'année, l'équipe de direction de l'Institut a travaillé sur des projets institutionnels structurants pour l'avenir de l'établissement aidée par l'équipe des cadres.

En effet, 2019 a été l'année de la négociation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et de la réécriture du projet d'établissement.

Pour concilier de manière pragmatique ces documents, les deux démarches ont été conduites en parallèle. Ainsi, le projet stratégique a permis l'émergence des défis fixés par les pouvoirs publics et la définition des orientations pour y répondre. Quatre orientations ont été retenues :

- S'ancrer comme acteur innovant et indispensable du territoire ;
- S'inscrire dans une logique de parcours de l'utilisateur et d'accompagnement de ses proches ;
- Maintenir et renforcer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement ;
- Poursuivre l'efficacité dans l'utilisation des ressources.

- Améliorer l'accompagnement des troubles du comportement ;
- Renforcer la prise en compte de la parole des usagers ;
- Renforcer l'accompagnement des proches ;
- Développer le partage des compétences entre les services à l'intérieur de l'ILVM et avec les ESMS du territoire et poursuivre la mutualisation des locaux/personnels/activités/outils ;
- Renforcer la fidélisation des professionnels par la poursuite de la politique de qualité de vie au travail
- Maintenir et renforcer la politique de responsabilité environnementale ;
- Renforcer la fluidité des échanges entre services opérationnels et fonctionnels en posant le principe « Demandez-le nous une fois ».

Ces axes de travail s'appuient sur les moyens négociés dans le cadre du CPOM. Les travaux des groupes de travail vont se poursuivre au cours du premier semestre 2020 et le projet d'établissement sera présenté aux instances de juin 2020.

La négociation du CPOM a démarré par une phase d'analyse de l'ensemble des établissements et services de l'Institut. En parallèle, a été mené un diagnostic sur l'ensemble des services opérationnels et fonctionnels dans le cadre du projet d'établissement. Ces deux phases ont permis une objectivation des points forts et des axes d'amélioration avec les autorités de tarification et de contrôle mais également en interne.

Débutée en janvier 2019, la négociation s'est terminée par une réunion de finalisation le 10 septembre 2019. La méthode retenue a été différente de celle adoptée lors des précédents CPOM. En effet, au niveau de l'ARS la négociation a été pilotée par les interlocuteurs du siège Ile de France et non par la Délégation Départementale du Val de Marne. Ce changement a nécessité de réaliser de nombreuses rencontres en fonction des sujets abordés lors de la négociation. Le Conseil Départemental du Val-de-Marne a été présent lors de chaque étape. Les autres départements ont été sollicités plus ponctuellement.

Des arbitrages importants ont pu être réalisés et notamment l'entrée dans le CPOM du service Espace Loisirs, confirmant ainsi ce service comme un acteur important des territoires en précisant et simplifiant les conditions d'admission des usagers.

Dans la perspective de la diversification des modes d'accompagnement souhaitée par l'Institut, ouverture d'une place accueil temporaire au Foyer d'Hébergement, accroissement de la capacité d'accueil du SAVS SAVIE, extension d'une place à l'externat de la MAS, modification de l'autorisation de l'IME de Corbeil et enfin autorisation de 3 places supplémentaires au SESSAD « Dispositif Déficience Visuelle » ont été négociés.



**Séminaire en présence de Mme Jeanvoine  
présidente du CA de l'Institut**

Après un séminaire avec les cadres, les coordinateurs, les chargés fonctionnels et les médecins, les orientations ont été déclinées de manière opérationnelle à l'aide notamment de groupes de travail associant les professionnels de l'Institut toutes catégories socio-professionnelles confondues (81 candidatures) et les résultats de l'enquête sur la qualité de vie au travail.

Les groupes de travail sont animés par un binôme directeur adjoint/cadre opérationnel ou fonctionnel et traiteront en deux ou trois réunions des sujets suivants :

- La communication en interne, en externe et son accessibilité ;
- Développer l'accompagnement dans les lieux de vie et améliorer l'accueil séquentiel et temporaire ;
- Améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes ;

En contrepartie, des objectifs d'augmentation de l'activité ont été fixés tout particulièrement pour la Maison d'Accueil Spécialisée, l'Institut Médico-Educatif T'Ki toi et l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT).

Au moment de la finalisation du CPOM, certains dossiers restaient encore en cours d'instruction :

- Un projet de télé-expertise dentaire .
- Un projet de transformation du public accompagné par une augmentation du nombre de places au SESSAD « Dispositif Déficience Visuelle » .
- Un projet d'ouverture de plateforme de prestations par transformation des places de SESSAD Le Val d'Essonne ;
- Les projets d'ouverture d'Unité d'enseignement maternelle autisme dans l'Essonne et le Val-de-Marne ;
- Le pôle consultation à destination des personnes en situation de handicap.

Pour ce dernier, depuis la réponse favorable de l'ARS Ile de France dans le cadre d'un appel à candidature, les équipes de l'Institut travaillent à préparer l'ouverture de Val'Consult, pour le printemps 2020.



#### **Signature du 3<sup>ème</sup> CPOM**

De gauche à droite :

Hervé Pigale, directeur général de l'Institut le Val Mandé  
Isabelle Bilger, Directrice de l'Autonomie à l'ARS Île-de-France  
Brigitte Jeanvoine, présidente du Conseil d'Administration de l'Institut et Vice-Présidente du Conseil Départemental du Val de Marne

Le CPOM a été signé à la fin de l'année par Mme Bilger, directrice adjointe de l'ARS Île de France et Mme Jeanvoine, présidente du Conseil d'Administration de l'Institut et Vice-Présidente du Conseil Départemental du Val de Marne avant d'être signé par les autres départements.

D'autres événements sont venus émailler la vie de l'Institut au cours de l'année 2019 :

#### ➤ **Des anniversaires comme :**

- Les 20 ans de l'ASLC – Association Social Loisirs et Culture association interne à l'Institut dont la mission est d'encourager l'autonomie et l'insertion sociale des personnes en situation de handicap par la pratique d'activités sociales, sportives, culturelles et de loisirs
- Les 20 ans du service Espace Loisirs (voir page 49)

#### ➤ **La formalisation de partenariats très variés comme par exemple :**

- La signature de la Convention Bucco-Dentaire avec l'Hôpital Henri Mondor pour la mise en œuvre d'un programme de santé bucco-dentaire, d'actions de prévention et de dépistage pour les usagers de l'Institut ;
- La signature d'une convention avec l'AMAP de Saint Mandé qui vient, depuis le mois de mai 2019, distribuer les parts de récolte d'un agriculteur installé aux confins du département du Val de Marne ;
- Ou encore, la signature d'une convention avec le Football Club de Saint Mandé dans le cadre de la mutualisation de deux véhicules électriques, achetés par le FCSM, stationnés et entretenus par l'Institut et mis à disposition des deux structures selon des modalités bien définies.



#### **Convention avec l'AMAP de Saint Mandé : distribution du jeudi soir**

2019 a aussi été marquée par la pose de la première pierre du futur FAM de Draveil ainsi que la fin des travaux du rez-de-chaussée de la Maison d'Accueil Spécialisé avec une visite de conformité et une inauguration en juin. Les nombreux invités, partenaires institutionnels, familles et naturellement membres du personnel ont pu découvrir et apprécier la qualité et l'esthétisme des travaux.



### **Pose de la première pierre du FAM de Draveil**

De gauche à droite :

Christian Fournier – membre du Conseil d'Administration de l'Institut le Val Mandé

Julien Delie - Délégué départemental adjoint ARS 91

Marie-Claire Chambaret - Vice-présidente déléguée aux seniors et aux personnes handicapées du Conseil Départemental de l'Essonne

Georges Tron – Maire de Draveil

Hervé Pigale – directeur général de l'Institut le Val Mandé



### **Inauguration externat de la MAS – Salle Snoezelen**

A cette inauguration était conviée aussi les représentants de la Mutuelle d'Entraide Sociale d'un grand groupe d'assurances qui avait souhaité faire un généreux don à la MAS, don qui a permis une refonte complète de la salle Snoezelen.

L'Institut est en effet habilité, en tant qu'établissement public, à percevoir des dons et legs. Si les dons sont assez fréquents et notamment de la part des familles ou des proches, les legs sont plus rares et deux d'entre eux ont bénéficié à l'Institut de façon remarquable en 2019 :

- Le legs de 260 000,- euros d'une résidente de la MAS dont la tutrice avait souscrit au nom de cette dernière une assurance vie au profit du service qui l'accueillait depuis de nombreuses années.

Le produit de cette assurance vie permettra de créer de nouvelles activités éducatives pour la MAS, d'aménager la grande terrasse du 1<sup>er</sup> étage en parcours locomoteur et d'installer une salle « Esthétique » ;

- Le legs de Madame Fabienne Chabartier qui avait souhaité par voie testamentaire léguer à l'Institut le Val Mandé son appartement sis rue de Sèvres à Paris. Soucieux de gérer au mieux et de façon la plus transparente possible la vente de ce bien, l'Institut a opté pour une procédure de vente sous pli cacheté chez le notaire. L'appartement a été vendu 1 410 000,- euros. Le testament olographe de Mme Chabartier ne donnant aucune indication sur les raisons de ce legs, les équipes de l'Institut se sont attachées à vider le plus dignement possible cet appartement, à en conserver quelques souvenirs et se sont moralement engagées à donner au bâtiment qui sera bientôt construit avec le produit de la vente, le nom de Fabienne Chabartier. Ce bâtiment dont le programme est en cours d'élaboration abritera la Plateforme de Prestations et de Répit de l'IME mais permettra aussi à d'autres services comme le SAMSAH ou le SAVS SAVIE de se déployer plus confortablement.

Si septembre 2019 a marqué la fin de l'intérim de direction générale de Mme Lacroze au sein de l'Institut, c'est aussi au cours de ce mois que l'ARS lui a confié l'intérim de direction d'un établissement médico-social sis à Saint Denis (93) du fait de la longue maladie de la directrice titulaire. Le Centre Simone Delthil est un établissement médico-social public à vocation départementale accompagnant 184 jeunes en situation de handicaps sensoriels, visuels, auditifs ou présentant des troubles spécifiques du langage. Le Centre propose un dépistage des troubles visuels, des troubles du langage en lien avec le Conseil Départemental. La prise en charge se fait dans le cadre d'un SESSAD – Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile.

En novembre, les instances du Centre Simone Delthil, conscientes de la fragilité de l'établissement due tout particulièrement à une situation financière et immobilière précaire ont exprimé, le vœu d'un rattachement du Centre à l'Institut le Val Mandé.

A leur demande, M. Pigale a rencontré, début décembre, les membres du personnel du Centre Simone Delthil. Après une présentation de l'Institut le Val Mandé, il a répondu à leurs nombreuses questions établissant d'ores et déjà un climat de confiance réciproque.

A suivre en 2020.

# DIRECTION DE LA QUALITÉ ET DE L'INFORMATIQUE



DIRECTRICE ADJOINTE  
**OUMOU GOLOKO**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

En 2019, la direction de la qualité et de l'informatique a intégré dans ses missions le volet partenariats.

Sur le volet qualité, la mission consiste à organiser, mettre en œuvre et suivre la démarche qualité et la gestion des risques. Elle apporte un soutien méthodologique, organisationnel et rédactionnel en matière de gestion de projets et des partenariats (projets de service, certification ISO 9001, appel à projets, mise en place et suivi de partenariat...). Elle pilote les évaluations internes et externes.

Sur le volet informatique, la mission consiste à fournir un support utilisateur, réaliser la supervision du réseau et de l'infrastructure, la maintenance préventive et corrective sur les environnements de base (Windows, Base SQL, Exchange), la planification des achats du matériel informatique et de téléphonie ainsi que le déploiement des outils.

## SERVICE QUALITÉ

### ● BILAN DES ACTIONS

En 2019, le service qualité a participé à l'élaboration de l'autodiagnostic dans le cadre de la négociation du nouveau CPOM. Il a également réalisé le bilan du projet d'établissement 2014-2018 et dans le cadre des groupes de travail a piloté le groupe n° 10 : Renforcer la fluidité des échanges entre services opérationnels et fonctionnels en utilisant le principe de « Demandez le nous une fois ».

L'utilisation du logiciel qualité Ageval a pu être développée avec une appropriation de l'outil par les responsables de services, notamment du PAQ et du volet enquêtes pour l'évaluation de la satisfaction des usagers et des familles.

En 2019, le service qualité a poursuivi l'accompagnement de l'ESAT dans sa démarche de certification ISO 9001. L'audit de surveillance effectué en juin 2019 par l'AFNOR a abouti au maintien de la certification.

Au niveau des projets de service, celui de la MAS a été validé en instances de janvier 2019 et le projet de service du Foyer d'Hébergement réécrit cette année sera présenté aux instances de janvier 2020.

Au niveau de la gestion des risques, la méthodologie pour la réalisation de la cartographie des risques usagers a été définie et le travail de réalisation va débuter en 2020.

La participation du service qualité au CREX FAM sur les erreurs médicamenteuses et au groupe de travail de l'ARS sur la création d'un outil d'auto-évaluation du circuit du médicament va enrichir la réalisation de la cartographie des risques usagers.

Le service qualité a également commencé un travail de refonte du Plan Bleu de l'établissement basé sur les guides ARS PACA et Centre-Val de Loire en lien avec les autres directions fonctionnelles.

Concernant le volet partenariat, il a travaillé au recensement des partenariats existants dans l'établissement et à la mise en place d'outils de formalisation, de suivi et de mise à jour (convention type, parcours signature, tableau de suivi).

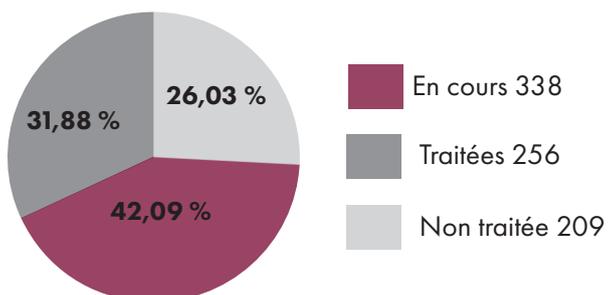
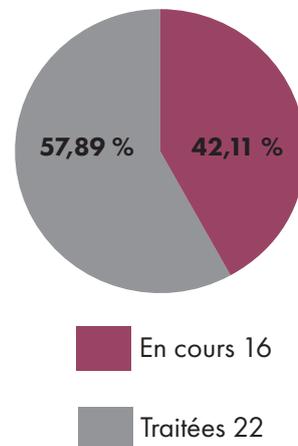
La dynamique de suivi des PAQ a été maintenue (59 réunions en 2019).

Le secteur qualité a également apporté un soutien méthodologie à la Direction des Affaires Financières et créé des outils de suivi dans le cadre du suivi du marché de restauration. La présentation des outils de suivi du marché sera faite conjointement en 2020.

## ● ANALYSE DES ACTIONS CLÔTURÉES

En 2019, la Qualité a clôturé 22 actions concernant notamment :

- Le bilan du précédent projet d'établissement ;
- Le pilotage du groupe de travail « Demandez-le nous 1 fois » ;
- La coordination des projets de services MAS et FH ;
- L'accompagnement à la démarche de certification ISO 9001 de l'ESAT ;
- La création d'outils de mise en place et de suivi des partenariats ;
- La création d'outils pour le suivi du marché de restauration ;
- La coordination des réponses à différentes enquêtes (ANAP, scolarisation, soins...).



Au niveau de l'établissement, ce sont 256 actions qui ont été clôturées en 2019. Certaines actions, ayant plusieurs sources, peuvent se retrouver à plusieurs reprises dans les PAQ.



**Groupe de travail « Demandez-le nous 1 fois »**

## PERSPECTIVES 2020

Les actions prioritaires en 2020 seront :

- Le déploiement de la gestion des risques et la mise en place d'une cellule qualité ;
- Le déploiement du logiciel qualité Ageval sur les parties gestion documentaire et gestion des risques (AgeDOC et AgeRISC) ;
- La poursuite de la réalisation de la cartographie des risques usagers ;
- La cartographie des processus ;
- Le maintien de la certification de l'ESAT sous la version ISO 900 : 2015 ;
- La réalisation des projets de services du SAVS SAVIE et des avenants du SESSAD 91 et IME 91.

## FOCUS

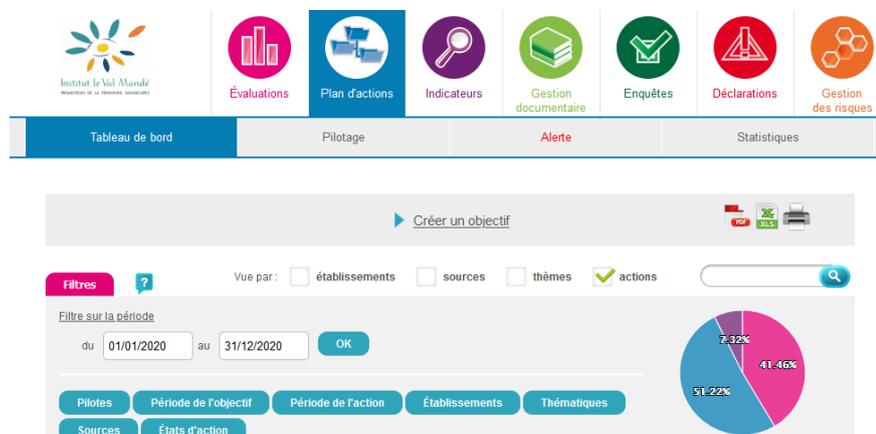
L'Evaluation Interne, le Projet d'Etablissement et le CPOM font partie des outils de management stratégique et de la qualité. Ils sont construits sur une même base :

- Bilan ou autodiagnostic ;
- mise en place d'objectifs pour 5 ans ;
- Suivi des objectifs.

En 2019, le bilan du projet d'établissement et l'autodiagnostic du CPOM ont pu être réalisés de manière rapide, comme l'a souligné l'ARS, grâce notamment au Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ). Ce dernier permet de recenser l'ensemble des objectifs à atteindre et leur avancée, évalués lors des 3 réunions PAQ annuelles réalisées en moyenne dans chaque service opérationnel et chaque direction fonctionnelle. Le logiciel qualité AGEVAL a ensuite permis une extraction rapide des données.

Outre les projets institutionnels, le PAQ est un outil de suivi pour tout type d'objectif émanant d'un groupe de travail, d'une nouvelle recommandation ...

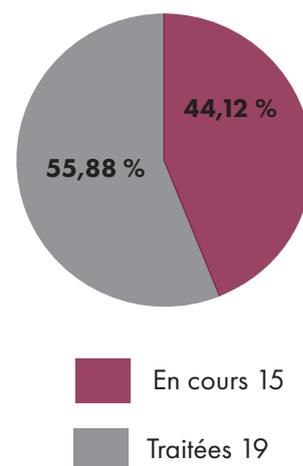
Avec une mise à jour régulière, le PAQ apporte un gain de temps lors de la réalisation des bilans, comme celui du bilan annuel dans le cadre du rapport d'activité et d'orientation (RAO).



### ● BILAN DES ACTIONS

En 2019, le service informatique a clôturé 19 actions dont :

- La planification et le renouvellement du parc informatique pour les 5 prochaines années : 123 ordinateurs fixes et écrans ont été changés en 2019 ;
- La migration du système d'exploitation Windows 7 vers Windows 10 ;
- Le changement d'opérateur mobile sur l'ensemble de la flotte de la téléphonie mobile ;
- La refonte complète de l'infrastructure système et réseau permettant de sécuriser les serveurs et le réseau et de suivre l'évolution des projets de l'Institut ainsi que la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) de l'infrastructure SI ;
- Le traitement de 388 demandes d'intervention au niveau du support utilisateur ;
- La mise en place d'un rétro-planning pour une meilleure visibilité du suivi des chantiers ;
- Le déploiement du parc informatique dans les nouveaux locaux de la MAS et pour l'ensemble des professionnels dédiés à la nouvelle plateforme de service et de répit de l'IME ;
- La diversification des marchés d'achats (CAIH, Resah, Axians).



### PERSPECTIVES 2020

- Poursuivre la réalisation des projets SI : refonte des connections MPLS, changement de l'autocom au niveau de la téléphonie, modernisation du WIFI, le suivi du renouvellement du parc informatique ;
- Accompagner sur le volet SI la mise en place des nouveaux services (Val'Consult et FAM de Draveil) ;
- Implémenter un outil de suivi des dysfonctionnements sur le serveur (PRTG) et un logiciel de gestion de parc dans le cadre de la professionnalisation de la fonction SI au sein de l'ILVM ;
- Formaliser la feuille de route SI pour les prochaines années.

Parmi ces perspectives, des actions ont été ciblées comme prioritaires en 2020 pour le Service Informatique. Il s'agit :

- Du déploiement d'une nouvelle solution téléphonique 3CX pour le tout numérique ;
- De la refonte des liens inter-sites et de la bande passante par des liens fibres avec backups avec cœur de réseau (MPLS) ;
- De la mise en place d'un backup en cas d'absence des deux informaticiens ;
- De la refonte de notre système de Wifi en additionnement des boitiers « Ucopia » ;
- Du déploiement de Serveurs TSE pour renforcer la sécurité et améliorer la gestion de parc bureautique ;
- Du déploiement d'un outil de PRTG (monitoring) afin de superviser plus facilement l'infrastructure SI.

### FOCUS

#### Une infrastructure sécurisée, performante pour suivre l'évolution des projets institutionnels

Le projet de refonte complète de l'infrastructure système et réseau a été conduit tout au long de l'année 2019. La nouvelle infrastructure permet ainsi de sécuriser les serveurs et le réseau, de disposer d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) du SI et de suivre l'évolution des projets de l'Institut (nouveau logiciel usagers, Val'Consult, FAM de Draveil etc...).

La création de liens sécurisés (MPLS) entre le site principal de Saint Mandé et les sites distants, ainsi que l'augmentation des débits (déploiement de la fibre optique) en 2020 permettront de garantir une sécurité informatique à l'établissement et à ses utilisateurs.

# DIRECTION DU PATRIMOINE



DIRECTEUR ADJOINT  
**PATRICK LEMÉE**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

La Direction du Patrimoine a en responsabilité les services techniques, les services généraux, la sécurité des biens et des personnes, la gestion des risques et le suivi des opérations de travaux.

### ● CONTINUITÉ DES FORMATIONS ET EXERCICES EFFECTUÉS (PAR NOMBRE D'AGENTS) PAR LE RESPONSABLE SÉCURITÉ INCENDIE

	2017	2018	2019
<b>Manipulation extincteur</b>	222	247	243
<b>Exercice d'évacuation des locaux</b>	Exercice globalisé en 2017	2 services	4 services

**Le service de sécurité** assure 24 h/24 et 365j/an la sécurité incendie, des biens et des personnes tant des résidents que de leurs encadrants et des visiteurs. Il veille au maintien des installations de sécurité (centrales de sécurité incendie, caméras de vigilance).

#### SSIAP en poste (SSI et services techniques) :

SSIAP 3	1
SSIAP 2	2
SSIAP 1	9

### ● INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES TOUS CORPS D'ÉTAT (PLOMBERIE, ÉLECTRICITÉ, PEINTURE, SERRURERIE, MENUISERIE, ESPACES VERTS, INTERVENTIONS POLYVALENTES)

	2017	2018	2019
<b>TOTAL</b>	1504	1479	1546

#### Chantiers réalisés par les services techniques et les services généraux :

- Rénovation de 2 chambres à la Maison d'Accueil Spécialisé ;
- Rénovation de 6 chambres au Foyer d'Accueil Médicalisé ;
- Rénovation de 5 chambres au foyer d'hébergement.

#### Chantiers réalisés par des sociétés extérieures :

- Rénovation de l'appartement communautaire de Charenton ;
- Rénovation des sanitaires communs (R+1 et R+2) du Foyer d'Hébergement ;
- Rénovation des offices (R+1 et R+2) du Foyer d'Accueil Médicalisé ;
- Sécurisation (contrôle d'accès) de l'internat (R+3) de l'IME TKITOI ;
- Rénovation de 2 chambres au Foyer d'Hébergement et d'une chambre au Foyer de Vie ;
- Remise en peinture des pôles et de la circulation centrale (RDC) de l'IME de Corbeil ;
- Mise aux normes accessibilité des mains courantes de l'escalier de l'IME de Corbeil ;
- Mise en place d'une borne de recharge pour véhicule électrique.

**Les services généraux** assurent au quotidien l'entretien des espaces intérieurs et extérieurs de l'Institut comprenant les espaces collectifs (bureaux, salles d'activités, circulations, etc...) et les espaces privatifs (chambres des résidents). Ils sont également présents au sein des services opérationnels notamment dans leurs missions de maîtresses de maison. Ils veillent au contrôle qualité de la prestation linge effectuée par des sociétés extérieures ainsi qu'à la gestion des déchets dans le cadre d'une politique de développement durable. Ils sont mobilisés pour effectuer les déménagements d'envergure (réinstallation dans les locaux de l'externat de la MAS en 2019) en amont et en aval des opérations de travaux.

## **PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ**

Le Plan d'Amélioration de la Qualité relatif au Patrimoine reprend les actions à mettre en place dans l'ensemble des secteurs qui lui sont rattachés.

### ➤ **Assurer la sécurité des biens et des personnes :**

- La Commission Communale de Sécurité réunie le 15 mai 2019 a émis un avis favorable à l'ouverture de l'externat de la Maison d'Accueil Spécialisé après rénovation totale, à la poursuite de l'activité de la salle polyvalente PICADILLY et des locaux de l'IME TKITOI comprenant également ceux de Bérulle.
- Lors de la mise en place de la Plate-Forme de Service et de Répit en juillet 2019 utilisant les locaux de l'IME TKITOI la sécurisation des accès de l'internat (accès par badge) a été effectuée.
- Une gestion formalisée des déclarations de vol au sein de l'établissement a été mise en place.

### ➤ **Améliorer le confort des usagers :**

L'intégralité du RDC de la Maison d'Accueil Spécialisé a fait l'objet d'une rénovation sur une durée d'une année afin d'assurer une meilleure prise en charge des usagers de l'externat. Cette opération spécifique comprend aussi la mise à disposition d'une nouvelle salle Snoezelen entièrement rééquipée et de salles de rééducation. La mise à disposition des locaux rénovés pour les usagers et leurs encadrants a eu lieu le 16 mai 2019.

### ➤ **Mettre en œuvre une politique de développement durable :**

- La gestion des bio-déchets de la cuisine centrale et du self par le biais d'une société extérieure est opérationnelle depuis novembre 2017. Cette opération est en cours de développement au sein des services opérationnels.
- Une borne de recharge pour un véhicule électrique en partage d'utilisation avec le Football Club de Saint-Mandé a été mise en place.

### ➤ **Mettre en œuvre la construction d'un Foyer d'Accueil Médicalisé de 40 places à Draveil :**

L'ensemble des 15 lots ont été pourvus après une nouvelle publication en mars 2019. Les travaux de gros-œuvre ont démarré à l'automne 2019 pour une durée de chantier prévisionnelle de 14 mois (réception prévue en janvier 2021).

### ➤ **Mettre en œuvre une politique de Démarche Qualité auprès des services opérationnels :**

Des rencontres (3 fois par an) sont organisées avec les responsables des services pour piloter les actions du Plan de Travaux annuel. Un questionnaire de satisfaction est analysé pour mesurer le degré de satisfaction des services à l'égard de la Direction du Patrimoine.

### ➤ **Améliorer la circulation des personnes :**

La dernière tranche des actions de mises en accessibilité incluses dans le dossier AD'AP des sites de Saint-Mandé et Corbeil a été mise en œuvre en 2018 et présentée au CHSCT d'avril 2019 (85% d'actions réalisées). Certaines actions non réalisées sont reportées au sein d'opérations de travaux globales devant être réalisées lors du CPOM 2020/2024 (construction de l'immeuble Fabienne Chabartier, rénovation des trois étages de la MAS). Par ailleurs, par le biais de la commission d'accessibilité de l'Institut le Val Mandé de nouvelles actions sont définies et programmées dans les Plans de Travaux annuels.

## PERSPECTIVES 2020

- **Assurer une meilleure sécurisation des biens et des personnes :**
  - Mettre aux normes l'intégralité des installations électriques du bâtiment comprenant le Foyer de Jour et le Foyer d'Hébergement ;
  - Mettre aux normes le TGBT Nord (sous-sol de la MAS) conformément aux recommandations de l'organisme de contrôle APAVE ;
  - Sécuriser les deux escaliers du bâtiment principal de l'IME TKITOI (rehaussement des garde-corps) ;
  - Procéder à la rénovation des circulations (R+2 et R+3) du Foyer d'Hébergement.
  
- **Piloter les diverses opérations de travaux sur l'ensemble de l'Institut :**
  - Piloter dans sa partie architecturale la création du Foyer d'Accueil Médicalisé de Draveil : accompagner les différentes phases opérationnelles du chantier ;
  - Mettre en œuvre l'opération de travaux « Espace Fabienne CHABARTIER » comprenant la création d'un bâtiment sur l'emplacement de l'actuelle école A.VILLETTE permettant d'accueillir les services de proximité ainsi que des logements ;
  - Procéder à l'extension du pôle de consultations afin de permettre la mise en place de locaux adaptés pour l'ouverture du Centre de Santé « Val Consult ».
  
- **Mettre en œuvre le Plan de Travaux 2020 :**
  - Poursuivre la rénovation des chambres et des salles de bain individuelles des résidents dans le cadre du plan pluriannuel de travaux sur l'ensemble des services.
  
- **Poursuivre une politique de développement durable :**
  - Poursuivre l'achat de véhicules électriques et optimiser la gestion du parc de véhicules actuel ;
  - Procéder à la modification des moteurs de groupes froids de la cuisine afin de réduire la consommation d'eau.
  
- **Poursuivre et développer une Démarche Qualité concrète au service des usagers au sein de la Direction du Patrimoine :**
  - Poursuivre les rencontres entre la Direction du Patrimoine et les services opérationnels pour assurer le suivi du Plan de Travaux annuel et recueillir le niveau de satisfaction des services à l'aide d'un questionnaire.
  
- **Améliorer la circulation des personnes :**
  - Décliner le dossier AD'AP des sites de Saint-Mandé et Corbeil sur les actions non réalisées durant le plan pluriannuel 2016/2018.
  
- **Améliorer le confort des usagers :**
  - Réaménager l'ensemble des placards des chambres des résidents du Foyer d'Hébergement et du Foyer d'Accueil Médicalisé ;
  - Réaménager le rez-de-chaussée bas du Foyer d'Accueil Médicalisé pour répondre à l'évolution des besoins des résidents ;
  - Rénover l'ensemble des espaces extérieurs de l'IME de Corbeil ;
  - Créer deux chambres supplémentaires au Foyer d'Hébergement pour accompagner l'extension d'activité du service ;
  - Rénover les sanitaires communs du self.
  
- **Améliorer le confort des travailleurs :**
  - Asservir les portes coupe-feu donnant sur les ateliers de l'ESAT « Trait d'Union ».

**Une chambre ST**

Les services techniques rénovent chaque année une dizaine de chambres de résidents (peinture, sols, mise en accessibilité des salles de bains) et participent ainsi à l'amélioration continue de leur confort. Ces rénovations sont planifiées en début d'année avec les responsables de service en fonction des possibilités de libération des chambres (vacances, stages) et les couleurs ainsi que les aménagements sont choisis avec les résidents eux-mêmes.



**Rénovation d'une chambre**

**Les métiers des Services Généraux**



L'équipe des services généraux assure dans la plus grande discrétion mais avec le maximum d'efficacité l'entretien de tous les espaces intérieurs et extérieurs de l'Institut. Par ailleurs, certains d'entre eux exercent aussi des fonctions de maîtresse de maison au sein des services au plus près des usagers ou de responsable de la prestation lingerie. Leur travail collectif et leur engagement individuel est primordial pour conforter l'image d'excellence de l'Institut.

**Les maîtresses de maison**



**L'équipe des services généraux**

# DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES



DIRECTRICE ADJOINTE  
EMELINE LACROZE

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

Alors que la directrice adjointe en charge des ressources humaines a été mobilisée sur deux intérim consécutifs depuis octobre 2018, l'équipe de la DRH a su répondre aux attentes des personnels et des responsables.

On peut noter plusieurs points forts sur l'année 2019 : lancement d'une enquête Qualité de Vie au Travail, lancement d'une formation qualifiante d'une grande ampleur aux Services Généraux, maintien d'un rythme élevé des recrutements et de gestion administrative, accueil de stagiaires et apprentis en situation de handicap, réponse à l'audit de la Chambre Régionale des Comptes avec la production de multiples documents de reporting.

## LES 4 TENDANCES FORTES RELEVÉES EN 2019 SUR LE SECTEUR DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET DES CARRIÈRES

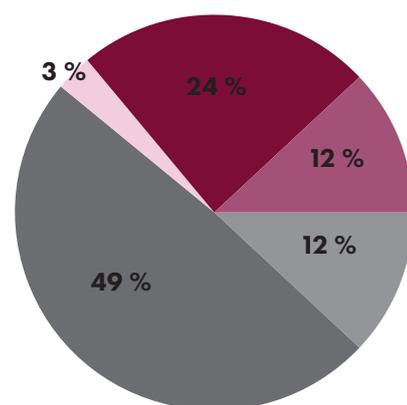
Le tableau des emplois atteint fin 2019, 342.143 Équivalents Temps Pleins, soit une augmentation de 19.7 ETP par rapport à 2018 (322.443 ETP), comme évoqué dans le précédent RAO. L'établissement ne cesse de s'agrandir, toujours dans l'intérêt des personnes en situation de handicap : la nouvelle structure Plateforme de Service Enfance, ouverte en Juillet 2019 (création de 16.500 ETP à moyens constants).

### ● UNE STABILITÉ DE LA RÉPARTITION DÉMOGRAPHIQUE ET PROFESSIONNELLE

En comparaison avec les effectifs du 31 décembre 2018, bien que les effectifs aient augmenté de 5% on note tout de même une stabilité **démographique et professionnelle** en 2019 :

- La répartition Hommes/Femmes des agents reste identique, avec une légère augmentation des femmes (74% de femmes/26% d'hommes contre 73% de femmes/27% d'hommes en 2018) ;
- Pour les catégories professionnelles, les personnels des services de soins représentent 48% de la masse totale de l'établissement, puis les personnels éducatifs et sociaux à 24% ;
- La tranche d'âge 30-39 ans est également celle qui regroupe le plus de professionnels soit 133 agents, toutefois, on peut noter une progression de la tranche d'âge des 40-49 ans passant de 90 en 2018 à 106 agents en 2019.

### CATÉGORIES PROFESSIONNELLES



- Personnels et administratifs
- Personnels éducatifs et sociaux
- Praticiens Hospitaliers
- Personnels des services de soins
- Personnels techniques et ouvriers

## ● LA POURSUITE DE LA POLITIQUE DE TITULARISATION

Statuts	Nombre d'agents	%
Titulaires	211	45,47%
Contractuels	226	48,71%
Contrats Aidés	11	2,37%
Praticiens	16	3,45%
Total général	464*	

464\* agents dont : 360 agents permanents + 72 contrats de remplacement + 11 contrats unique d'insertion + 3 Divers apprentis + 18 vacataires.

Le nombre de titulaires a légèrement baissé en 2019 passant de 219 à 211, après s'être stabilisé en 2018 et 2017. En effet, l'ouverture à la mobilité inter fonction-publique et l'attractivité du secteur privé (6 agents sont partis en disponibilité pour convenances personnelles) peuvent expliquer cette baisse des agents titulaires. De plus, 6 agents sont partis à la retraite contre 4 en 2018. Toutefois, l'établissement maintient sa politique de titularisation : 7 concours ont été organisés en 2019 (contre 2 en 2018) : pour les filières socio-éducatives et administratives. Ainsi 9 agents ont été stagiairisés (contre 5 en 2018, 9 en 2017) et 1 titularisés sur 2019.

Quant aux contractuels, on constate une nette augmentation passant de 189 à 226. Le recours aux agents contractuels permet à l'établissement d'assurer une continuité de service et des délais de recrutements plus courts.

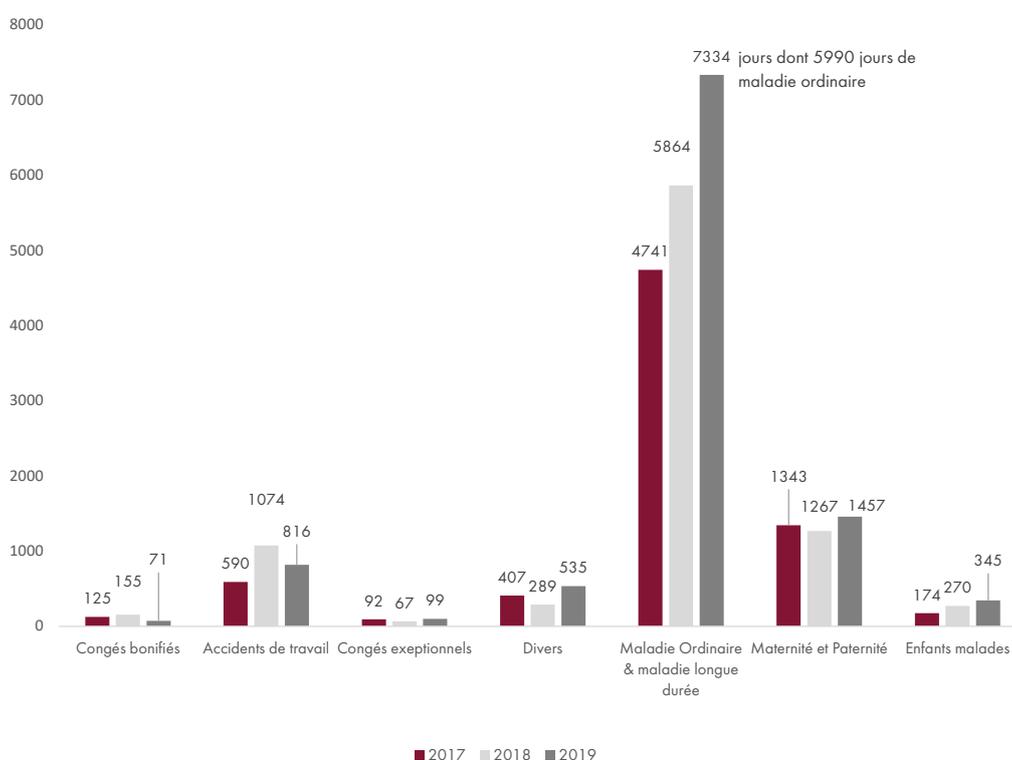
## ● « LA MASSE SALARIALE EN CONSTANTE AUGMENTATION »

14 334 939.75 d'euros ont été mandatés en 2019, contre 13 785 135 euros en 2018, soit une nette augmentation de la masse salariale de 3.98% (549 804€ de plus) par rapport à 2018. Cela peut s'expliquer par l'ouverture de la nouvelle plateforme de service puis par les évolutions constantes de la réglementation (charges sociales, SMIC, etc..), la continuité du déploiement du Protocole Parcours professionnels, Carrières et Rémunérations dit « PPCR » pour tous les agents titulaires et contractuels.

La part de la masse salariale consacrée aux remplacements passe de 1 001 735 € à 1 225 693 € soit une augmentation de plus de 22%, 8.5% de la masse salariale globale de l'établissement.

## ● LA CONTINUITÉ DE LA HAUSSE DE L'ABSENTÉISME AINSI QUE L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE DÉCLARATION D'ACCIDENTS DE TRAVAIL (AVEC UNE BAISSÉ DES JOURS D'ARRÊTS SUITE AT)

Évolution de l'absentéisme de 2017 à 2019 (exprimée en nombre de journée)



L'année 2019 est marquée par l'augmentation du taux d'absentéisme : de 6.27% en 2018 à 7.11% en 2019. Le nombre d'absence dont la durée est supérieure à 6 jours des personnels non médicaux a augmenté entre 2018 et 2019 mais dans une faible proportion comparée à la période 2017-2018 ((+1.1) entre 2018 et 2019 contre (+4) entre 2017 et 2018).

**La maladie ordinaire** est la principale cause de l'absentéisme dans l'établissement. En effet, de 4404 jours en 2018, elle passe 5673 en 2019 soit une évolution de 28.81%.

Le nombre d'agents absents augmente, lui aussi, passant de 183 à 214 mais reste inférieur à celui de 2017 (351 agents absents). Il faut nuancer ces chiffres par l'effet volume (voir supra).

Une analyse fine de cet absentéisme met en exergue les causes suivantes : cumul de dossiers individuels avec arrêts longs : **23, 4% des agents concernés (50/214) centralisent 78% des jours d'absence pour des arrêts longs supérieurs à 30 jours.**

L'augmentation relative des congés maternité en 2019 explique également une partie des arrêts pour maladie ordinaire avant ou post congé maternité (11% du nb de jours de maladie ordinaire).

En volume, les services opérationnels les plus impactés par l'absentéisme : la MAS (qui représente 21% des agents absents sur la totalité) puis l'IME T'KITOI (13% des agents absents) et de l'IME Val d'Essonne (10% des agents absents). En analysant le volume des arrêts rapportés aux équivalents temps plein rémunérés, le ratio fait également apparaître une augmentation sur le FAM soins et le Foyer de jour. Une diminution de l'absentéisme sur les services généraux est relevée en 2019.

**Les accidents de travail :** En 2019, 88 déclarations ont été enregistrées contre 31 en 2018. Bien que le nombre de déclaration ait quasi-triplé en 2019, il faut toutefois souligner que le nombre de jours d'arrêt suite à un accident de travail a, quant à lui, baissé de 24%, passant de 1074 à 816 jours d'absence.

38% des accidents de service relèvent de contacts physiques avec un usager et 24% sont dûs aux chutes et glissades.

## LE SECTEUR FORMATION, RECRUTEMENT ET STAGES

### Recrutement/stage :

La diversification des supports de diffusion des offres d'emploi avec une communication élargie aux écoles, universités, professionnels en libéral et sites professionnels a été poursuivie. Les réseaux des professionnels de l'Institut ont également été sollicités.

Le secteur recrutement a participé à 2 forums, un à destination des ergothérapeutes à l'Université Paris Est Créteil (UPEC) et le second organisé par le ministère de la Défense « Emploi Paris Défense mobilité ».

Une rencontre avec l'IRTS Parmentier a été organisée pour mettre en place un partenariat formalisé avec l'accueil de stagiaires à l'Institut et une diffusion de nos offres d'emploi auprès de leurs étudiants.

**Sur 64 stagiaires accueillis (contre 63 en 2018 et 41 en 2017), 9 étaient des stagiaires rémunérés contre 9 en 2018 et 7 en 2017.** Au total, l'établissement a reçu 200 demandes individuelles contre 259 en 2018.

Dans le cadre de la négociation du CPOM, le dispositif CLAP « Compétences Linguistiques vers l'Autonomie Professionnelle » nous a été présenté par le Département du Val de Marne avec pour objectif de développer la clause sociale pour l'insertion et l'emploi. Nous avons accueilli dans ce cadre 2 stagiaires qui s'inscrivaient à l'issue de ce dispositif dans la formation aux métiers de l'accompagnement de la perte de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

### Formation :

**En 2019, ce sont 187 909 €** au titre du plan de formation qui ont été consacrés à la formation professionnelle des agents de l'Institut.

L'établissement a obtenu des financements de la CNSA (formation FALC, Eau comme médiation, Autisme, Détente et relaxation par la musique, Snoezelen) et des CNR et a pu ainsi augmenter son offre de formation.

**27 formations individuelles ont été réalisées** contre 49 en 2018 et 54 en 2017.

**43 formations collectives** (contre 28 en 2018 et 33 en 2017).

La nouvelle salle Snoezelen ayant été livrée en 2019, les formations « Snoezelen » ont été remises en place. Après une session en 2019, face à la demande, deux autres seront proposées en 2020 dont une à Corbeil.

La Formation « Écrire en Facile à Lire et à Comprendre » a été poursuivie en 2019, en niveau 1 pour un nouveau groupe et proposée en niveau 2 pour le groupe expert. Elle permet une dynamique dans l'adaptation des documents à la lecture des usagers de l'Institut.

Pour les services généraux, la formation pluriannuelle CLEA permettant d'obtenir un certificat de connaissances et de

compétences professionnelles reconnu au niveau national, débutée en fin d'année 2018 a permis en 2019, à l'issue des évaluations, à 5 professionnels d'obtenir la certification interprofessionnelle.

Deux groupes de stagiaires ont été constitués, un groupe de remise à niveau avec pour objectif d'obtenir la certification CLEA et un second groupe qui intégrera le CCP1 « Agent de propreté et d'hygiène », titre reconnu par le ministère du travail en avril 2020.

**33 formations ponctuelles/colloques** ont été recensées, beaucoup plus qu'en 2018 (28 départs) ce qui dénote un intérêt grandissant des professionnels pour ce type de formation/ information qui traite de sujets d'actualité et permet notamment une actualisation des connaissances.

6 professionnels ont passé des **tests de niveau**, 4 ont préparé **une formation qualifiante** dans le cadre d'un CFP, 2 **en étude promotionnelle**, 3 **bilans de compétences** ont été réalisés ainsi que 5 VAE.

**7 conférences** ont été réalisées dont une qui n'était pas médicale, animée par un avocat, membre du Comité d'éthique sur le thème : « Vie affective-vie sexuelle ».

Une conférence, « Le squelette dans tous ses états » a été co-animée par un médecin et un rééducateur. Les conférences ont été ouvertes pour la première fois aux familles des usagers via un courrier et la transmission du planning annuel avec grand succès.

Les conférences et certaines formations sont ouvertes à des établissements partenaires de l'Institut.

### ● ORGANISME DE FORMATION :

En 2019, l'organisme de formation a dispensé **31 actions de formation (contre 29 en 2018)** et a généré 24 242€ (20 571,46 € en 2018).

## LE SECTEUR PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

### ● ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

- Mise en place d'une enquête sur la QVT dans le cadre de la préparation du nouveau projet d'établissement ;
- Mise en place d'une thématique de sensibilisation sur les addictions.

### ● LOGEMENT

2 logements pour jeunes professionnels ont été attribués par nos partenaires et un logement social pour un agent.

### ● MISSIONS ET STATISTIQUES DU PSYCHOLOGUE DU PERSONNEL :

Bilan réalisé par Stéphanie PHILIPPOT - Psychologue (permanence sur St Mandé le vendredi matin et un déplacement par trimestre à Corbeil - souplesse horaire sur entretiens téléphoniques).

#### Entretiens individuels :

La file active de la permanence se compose de **30 agents** et 1 **trinôme** (entretien d'équipe).

6 hommes ont consulté, le reste de la file active étant représenté par des femmes.

Ces agents ayant pris rendez-vous proviennent de différents services : SACAT, ESAT, SESSAD DDV, MAS, IME/Plateforme, Services Généraux, IME de Corbeil-Essonnes, Foyer d'Hébergement, Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyer de Vie, SRU, Ressources Humaines.

#### Entretiens collectifs :

Une petite équipe a été orientée par leur responsable de service afin d'évoquer des difficultés de communication amenant à une incompréhension, source de conflits.

La posture professionnelle de chacun a pu être abordée et mise en questionnement.

Certains agents sont ensuite venus en individuel poursuivre le travail.

**Problématiques abordées :** mal-être, souffrance au travail (reconnaissance...); problèmes de communication ; légitimité au poste ; problématiques personnelles ayant un impact sur le travail (motivation, attention...); situation de travail ou clinique douloureuse ; violence/agressions ; décès d'un résident/usager ; difficultés relationnelles avec collègues ou hiérarchie ; éthique ; conseils divers .....

**Conclusion :** Il est important de continuer à développer le partenariat avec les différents services, l'assistante sociale du personnel, le nouveau médecin du travail dans la lignée des orientations qui seront définies suite à l'enquête QVT.

## ● FIPHFP

Cette année le taux d'emploi légal déclaré au FIPHFP va atteindre **8.16 % (dont 5.46 % d'emploi direct)**. Le taux d'emploi légal en 2018 atteignait 9.22%.

Dans le prolongement de l'accueil d'une infirmière et d'un aide-soignant en situation de handicap en 2018, issus du CRIP de Castelnau le Lez, nous avons recruté une infirmière en contrat d'apprentissage du même établissement pour une durée de 3 ans.

Le service formation recrutement a également participé au Duoday, journée d'accueil d'une personne en situation de handicap pour la découverte d'un métier, avec une participation et une immersion professionnelle dans le secteur Formation de l'Institut.

Une deuxième personne en situation de handicap a également bénéficié d'une PSMP (Période de Mise en Situation Professionnelle) dans les secteurs formation recrutement.

## ● BILAN SUR L'ENTRETIEN DE RÉ-ACCUEIL 2019

- 6 agents, après une absence longue, se sont vu proposer un entretien de ré-accueil avec leur responsable de service.
- Les services concernés sont : FJ, MAS, IME 91, SG, ESAT, TKITOI

## PERSPECTIVES 2020

- Continuer à stabiliser l'équipe suite à la réorganisation du service à moyen constant ;
- Mise en place du module décisionnel, stabilisation du reporting RH ;
- Poursuivre la diversification du sourcing pour le recrutement de profils rares (réseau, supports de diffusion) ;
- Mettre en place les outils nécessaires au déploiement de la GPMC et accompagner le lancement du dispositif ;
- Finaliser l'écriture de procédures pour participer à la dynamique qualité gestion des risques, mais également contribuer à la continuité de service en cas d'absences ;
- Maintenir le suivi des agents non qualifiés ;
- Poursuivre la politique de prévention des risques professionnels et la promotion de la qualité de vie au travail ;
- Continuer le développement des actions de prévention sur les thématiques en lien avec la MNH, la médecine du travail et des professionnels de santé.

# DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES



DIRECTRICE ADJOINTE  
**CHRISTIANE MOUTEYEN-FORTIN**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

En 2019, la Direction des Affaires Financières, comme l'ensemble des services de l'ILVM, a collaboré à la réalisation de dossiers définissant les actions et évolutions de l'institut sur les 5 prochaines années : CPOM, PPI et projet d'établissement.

Ses dossiers ont été menés en parallèle d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes qui a débuté en avril, en mobilisant fortement le service financier et le service achat et qui s'est achevé pour les demandes de pièce en novembre.

Il convient de noter que deux nouveaux gestionnaires, sur les trois que compte le service sont arrivés en début d'année suite à des départs. Un apprentissage sur les marchés publics a démarré en septembre et une personne à temps partiel est venue renforcer l'équipe sur quelques mois après avoir fait un remplacement à la caisse du self.

### ● BUDGET ET FINANCES

L'année est marquée par l'investissement dans :

- L'élaboration du nouveau CPOM, notamment sur le volet budgétaire, activité des services, tarification, participation aux négociations ;
- La réalisation du nouveau PPI ;
- Le passage à l'EPRD, évolution répondant aux textes réglementaires aux établissements médico-sociaux publics.

### ● RECETTES

La facturation des contributions journalières directement aux familles est en augmentation constante avec la perspective du passage du département du 94 à cette évolution de facturation dès 2020, ce qui représente plus de la moitié de nos facturations.

Il est prévu également un versement des APL directement à l'ILVM à partir de 2020 ce qui a nécessité la mise en place d'une convention avec la CAF et de nouvelles facturations pour le prochain exercice.

La saisie des données d'activité dans les tableaux trimestriels, ne pouvant se faire automatiquement par notre logiciel usagers, entraîne donc une ressaisie des données qui nuit à leur fiabilité. Cela doit être amélioré, soit dans le cadre du nouveau logiciel usager, soit dans le cadre d'une amélioration du processus de recueil des données usagers.

### ● MAGASIN

La collaboration avec la chargée de mission sur la réorganisation du magasin s'est terminée sur cette fin d'exercice. Cette réorganisation interne du magasin permet de repartir sur des bases solides.

Un travail avec un prestataire extérieur, expert en logistique, finalise cette mission par une analyse des flux avec les services de l'approvisionnement jusqu'à la distribution. Cela permettra, à terme, une optimisation du travail de chacun et une rationalisation de l'utilisation des produits.

### ● MARCHÉS PUBLICS

Au niveau des travaux, le marché du FAM de Draveil a été attribué après 2 publications ; en ce qui concerne l'Espace Fabienne Chabartier, le marché d'assistant maître d'ouvrage a été attribué sur 2019.

Au niveau des prestations, un gros travail a été effectué pour l'attribution du nouveau marché de restauration en juillet 2019

tant en amont pour préparer le cahier des charges qu'en aval pour mettre en place les outils du suivi qualitatif du marché. Un nouveau marché pour l'achat des vêtements du personnel a été attribué en septembre 2019 avec étude en amont des besoins avec chaque service concerné.

En ce qui concerne l'informatique, plusieurs dossiers ont été lancés en partenariat avec des centrales d'achats spécialisées, notamment le CAIH pour l'infrastructure, le GCS SESAN pour le logiciel usagers et l'UGAP pour le matériel.

Un travail spécifique a été mené en collaboration avec la DRH et la médecine du travail sur le référencement de sièges plus ergonomiques pour les postes de travail administratif.

Enfin, différents contrats arrivant à échéance et correspondant à une quinzaine de marchés ont été renouvelés.

## ● DIVERS

La modification de la gestion de la caisse du self, avec la participation du nouveau prestataire de restauration a soulagé les équipes de la DAF et de l'ESAT de cette tâche. Elle a demandé un travail de mise en place important, notamment avec la Paierie pour l'aspect technique, avec les services et les familles pour la communication.

D'autre part, le service a continué sa participation au projet Serafin-PH dans le cadre du Groupe Technique National, du groupe de travail sur les modèles de tarification et dans le cadre de la participation à l'Etude Nationale de Coût – 2019 avec le Sessad DDV.

## PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Le PAQ du service a été mis à jour 2 fois durant l'année 2019. 2 actions ont été clôturées :

- La prise en compte de dysfonctionnement du prestataire de restauration et la montée en charge de l'activité dans le cahier des charges de renouvellement du marché de restauration ;
- L'amélioration des délais de livraison avec la centrale d'achat pour les produits suivis en stock.

## PERSPECTIVES 2020

- La finalisation du guide des achats et d'une boîte à outil des missions de la DAF afin de faciliter les relations avec les services et de gagner en efficacité ;
- Le changement de procédure comptable (EPRD) ;
- La mise en place d'un suivi financier par service sur plusieurs postes de dépenses ;
- La mise en place du Logiciel décisionnel ;
- La mise en place d'un plan d'action quant à l'optimisation de la gestion du magasin ;
- La réalisation d'une action formation sur l'optimisation des moyens de la DAF ;
- La formalisation du contrôle interne des régies ;
- La mise en œuvre d'une convention de travail avec la Paierie départementale ;
- La reprise de la facturation de la participation journalière pour le CD94 ;
- La participation à la gestion administrative du Centre Simone Delthil via une convention de mise à disposition de personnel ;
- La réalisation des marchés de transport et de travaux pour l'Espace Fabienne Chabartier ;
- Poursuivre la mise en place d'outils de suivi dans l'exécution des marchés.

## L'élaboration du PPI

Le Plan Pluriannuel d'Investissement est construit pour 5 ans sur la même période que le CPOM soit 2020/2024. Il décrit l'ensemble des opérations de travaux et d'achat d'équipement à réaliser sur la durée du plan. Il est construit selon des besoins et des projets de l'ILVM et en fonction d'un plan de financement réalisable. Avant la construction de ce plan, un bilan financier de l'ILVM est réalisé afin d'étudier la capacité financière de l'établissement pour réaliser l'ensemble des opérations.

Ce PPI se décline en plusieurs documents :

- Le plan de financement : déclinaison sur les 5 ans des ressources nécessaires pour réaliser ce plan mais également des dépenses induites par ce plan.
- Le tableau des emprunts : indication des emprunts déjà en cours et des nouveaux emprunts à contracter si nécessaire.  
Actuellement, l'ILVM a encore 3 emprunts en cours.
- Le programme d'investissement : description détaillée des différentes opérations avec indication de l'année de réalisation, de la durée d'amortissement et du financement prévu.
- Les surcoûts d'exploitation : description des charges supplémentaires que ces opérations d'investissement vont impacter au niveau de l'exploitation. Il s'agit principalement des frais financiers des emprunts et des charges d'amortissement.

Ce programme est décliné par structure afin que chaque tarificateur puisse voir l'impact des opérations d'investissement sur les structures relevant de sa tarification.

Le PPI a été approuvé par le Conseil d'Administration du mois de juin 2019. Il avait auparavant été présenté à l'ARS et aux départements dans le cadre des négociations du CPOM.

# DIRECTION DE L'OFFRE DE SOINS ET DU SERVICE DE LA RELATION A L'USAGER



DIRECTEUR ADJOINT  
**SERGE LE FOLL**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

### ● SERVICE DE LA RELATION À L'USAGER

Bilan 2019 :

Pour l'année 2019, 412 candidatures ont été étudiées (sans compter les candidatures ESAT, des services de CORBEIL et d'Espace Loisirs).

Nous pouvons constater une stabilisation du nombre de personnes admises suite aux Commissions d'Admission et d'Orientation (CAO) : 62 personnes pour l'année 2019, 63 en 2018 et 49 personnes sur l'année 2017. 88 stages et/ou accueils temporaires ont été réalisés. A noter, en plus de ces chiffres, 43 enfants admis sur le nouveau service ouvert en Juillet (Plateforme de répit).

Avec l'appui du service qualité, l'enquête de satisfaction à destination des professionnels de l'Institut sur le service rendu par le SRU a été finalisée, elle sera régulièrement soumise aux personnes concernées à compter de 2020.

L'organisation du SRU a été revue cette année. Une gestionnaire a quitté l'équipe et le choix de décentraliser différentes tâches administratives auprès des AMA des services a été fait. Pour ce faire, les postes d'AMA sur certains services ont été créés ou renforcés. Les missions de chacun ont été définies, le respect des procédures étant toujours assuré par le responsable du SRU.

Les enquêtes de populations ont été renseignées par le SRU (ANAP, DRESS) à partir des fiches navettes déployées l'année dernière.

## PERSPECTIVES 2020

- 1) Participer à la définition des besoins et au choix d'un nouveau dossier informatisé usager.
- 2) Définir la place du SRU dans le parcours de l'utilisateur et repenser la composition de ses personnels pour soutenir les équipes socio-éducatives des services dans :
  - L'accompagnement des projets d'orientation des usagers suivis par les services enfants et la réflexion
  - La construction et l'accompagnement des projets de réorientation vers des structures personnes âgées des usagers vieillissants des foyers et de la MAS.
  - La construction et l'accompagnement des projets de réorientation vers des structures plus adaptée aux besoins de soins lorsque cela s'avère nécessaire.

## ● LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Les CVS de pôles se sont réunis à trois reprises dans l'année suivis des CVS pléniers. La participation des représentants des usagers et des familles est assidue et riche d'échanges. Le déroulé du CVS plénier, à la demande des représentants des usagers a évolué, il se passe depuis un semestre en deux temps. Un premier temps est dédié aux usagers qui échangent avec les personnels composant le CVS sur la vie des services et bénéficient d'une communication adaptée des événements et projets institutionnels de la part de la direction. Dans un second temps, les familles rejoignent le CVS, les usagers qui le souhaitent partent et l'ordre du jour du CVS est déroulé.

## ● LA CAISSE DE SOLIDARITÉ

En 2019, le nombre de bénéficiaires de la caisse de solidarité a été de 19 usagers pour un montant de 4131€, 3123 sous forme d'avances et 1018 € sous forme de prêts. Les usagers ayant eu recours à la caisse de solidarité sont accompagnés : pour 6 d'entre eux par le SESSAD DDV, 1 par le SAVS, 3 par les IME, 7 par l'ESAT et deux par le SAMSAH.

## ● LE COMITÉ ÉTHIQUE

Cette année le comité éthique s'est réuni à trois reprises. Le sujet travaillé étant « Refus de soins, refus d'accompagnement éducatif : jusqu'où peut-on aller ? ». 18 professionnels de l'Institut sur la base de volontariat et 8 personnalités extérieures ont participé aux trois rencontres.

Les recommandations élaborées par le comité ont été diffusées à l'ensemble des personnels.

## PERSPECTIVES 2020

Le bureau du comité éthique souhaite, avec pour objectif une meilleure appropriation de la démarche éthique et des recommandations faites par le comité, élargir les modalités de travail du comité. Les modalités proposées pour aboutir à la rédaction de recommandations sont : les réunions du comité éthique, une journée de colloque et d'échanges ouverte aux professionnels de l'Institut, l'animation de discussions dans les services avec les professionnels opérationnels. Le sujet retenu pour l'année 2020 est : « La juste distance ».

## ● L'OFFRE DE SOINS

L'Institut continue à participer au comité stratégique du GHT Nord et à entretenir ses liens de partenariats avec les hôpitaux de proximité.

Les actions de préventions et de soins buccodentaires pour l'ensemble des usagers adultes et enfants (hors usagers accompagnés au domicile) ont été reconduites. Il est à noter le renouvellement de la convention tripartite entre l'Institut, le service dentaire de l'hôpital Henri Mondor et la faculté dentaire de Paris Descartes, qui la structure et la pérennise .

Les actions de podologie/pédicurie ont également été reconduites avec les étudiants de l'école EFORM.

Le projet de l'institut, dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS Ile de France visant à créer une offre de soins afin de faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap du territoire, a été retenu. Ce projet prévoit l'ouverture d'un centre de santé courant 2020.

En tant que service pilote, le Foyer d'Accueil Médicalisé en lien avec le service qualité a élaboré et mis en place une démarche et des outils de suivi des événements indésirables liés au circuit du médicament visant à améliorer et sécuriser ce dernier.



### **Signature de la convention dentaire**

De gauche à droite :

Pr Philippe Pirnay, chef du service de médecine bucco-dentaire Hôpital Henri Mondor AP-HP

Mme Benmansour, directrice du Groupe Hospitalier Henri Mondor

Mme Brigitte Jeanvoine, présidente du CA de l'Institut, Vice-Présidente du Conseil Départemental

Mme le Dr Aude Monnier Da Costa, Présidente du réseau Rhapsod'if

Mme Emeline Lacroze, alors directrice par intérim

Debout : M. Eric Véchard, directeur territorial de l'ARS 94

### **La commission médicale de l'Institut s'est réunie à trois reprises cette année. Les sujets abordés sont les suivants :**

- Présentation du Dossier Médical Partagé (DMP) ;
- Retour sur le séminaire des 16 et 17 mai préparatoire à l'élaboration du projet d'établissement ;
- Projet de soins CPOM ;
- Présentation du projet de candidature dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS Ile de France visant à créer une offre de soins afin de faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap du territoire ;
- Dossier informatisé de l'utilisateur ;
- Information sur les élections professionnelles des médecins ;
- Le Projet médical et paramédical ;
- La sécurité des soins ;
- La commission d'étude des cas complexes...

### **Les thèmes abordés aux conférences médicales ont été les suivants :**

- Les maladies génétiques ;
- Épilepsie comment analyser une crise/ surveillance d'un adulte ou enfant en crise ;
- Les troubles du spectre autistique ;
- Neuro développement : tout se joue avant l'âge de 6 ans ;
- Problème du transit, syndrome métabolique : la compréhension du mécanisme, prévention hygiène alimentaire ;
- Le squelette dans tous ses états.

### **PERSPECTIVES 2020**

- Ouverture du centre de santé dédié aux personnes en situation de handicap du territoire ;
- Travailler sur la cartographie des risques liés aux soins sur l'ensemble des établissements ;
- Diffuser à l'ensemble des services concernés par la gestion des traitements médicamenteux et accompagner les équipes soignantes et éducatives aux bonnes pratiques ;
- Élaborer le projet médical et de soins dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement.



RESPONSABLE DE SERVICE  
**CATHERINE BAYLART**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

### ● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

En 2019, l'IME a accueilli 63 enfants âgés de 4 à 24 ans ½ (23 filles pour 40 garçons) ; 54 sont domiciliés dans le Val de Marne (85%), 5 à Paris (8%), 3 en Seine Saint Denis (4.5%) et 1 dans l'Essonne (1.5%). Le domicile est familial pour 61 d'entre eux, 2 enfants sont en famille d'accueil spécialisé.

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 11-19 ans (55%), le nombre des jeunes adultes 20-25 ans est constant depuis 2015 (8 en aménagement Creton en 2019).

Les jeunes accueillis à l'IME présentent tous plusieurs pathologies associées :

- 72 % un Trouble du Spectre Autistique (TSA);
- 12.5% une trisomie et aberration chromosomique ;
- 23% une pathologie génétique connue ;
- 2% une psychose infantile ;
- 5% des accidents périnataux ;
- 5% un traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale);
- 16% souffrent d'autres pathologies .

Parmi les jeunes de l'IME, tous cumulent plusieurs déficiences :

- 100% d'entre eux présentent une déficience intellectuelle : sévère pour 15 jeunes, moyenne pour 24 et seuls 2 jeunes ont un retard mental léger ;
- 19 jeunes ont des troubles de conduite et du comportement majeurs qui sont liés à leur pathologie autistique ;
- 82% des jeunes ont un trouble du langage.

Les autres déficiences sont :

- La déficience visuelle (5%) ;
- La déficience motrice (3%) ;
- La déficience auditive (3%) ;
- Autres déficiences du psychisme (6%) ;
- 32% présentent un pluri handicap.

Le profil des jeunes accueillis reste identique avec une tendance forte de jeunes atteints de TSA, le pluri handicap étant en légère augmentation.

### ● L'ACTIVITÉ DU SERVICE

L'IME a réalisé 12 932 journées atteignant 113.22% de l'objectif prévisionnel. 15 Commissions d'Admission et d'Orientation se sont réunies pour traiter 110 dossiers en 2019. C'est la 1ère année que ce chiffre baisse (198 dossiers en 2018). Les modalités d'envoi de dossiers non constitués de la MDPH expliquent peut-être cette tendance : les familles disposent uniquement d'une liste et doivent joindre personnellement les IME. 3 rendez-vous avec les familles ont suivi ces commissions pour aboutir à 1 admission.

2 jeunes ont effectué un stage (durée de 3 semaines) soit un total de 30 journées, 2 ont été admis, 1 jeune a fait un séjour d'une semaine pour évaluation de ses compétences. 4 jeunes ont quitté l'IME pour orientation (foyer de vie, foyer de jour, MAS externat, Impro).

Une fois par mois des réunions proposent des réflexions sur différents thèmes : la juste distance, la vie sexuelle, neuro développement de l'enfant, épilepsie, le relais, le PECS.

Les professionnels ont bénéficié d'une formation collective sur « Les particularités sensorielles et perceptives dans l'autisme » et Langage des Signes Français (LSF).

Depuis plusieurs années, 6 comités de pilotage mènent des actions sur les thèmes :

- Repas ;
- Internat ;
- Aide à la communication ;
- Grille d'évaluation ;
- Orientation et transport.

2 séjours ont eu lieu en Normandie et en Seine Maritime. 48 sorties ont été programmées et réalisées autour de différents thèmes :

- Sport et loisirs : Gulli parc, Jardin d'Acclimatation, Mer de sable, Parc Floral, Parc des Gondoles, Fly Académie, Royal Kids, Zoo de Vincennes, Labymais ;
- Culture et nature : Philharmonie de Paris, Aquarium Paris, Galerie de l'évolution, Château de Versailles, Cité des enfants, Musée du chocolat, musée du Quai Branly, cueillette, ferme pédagogique ;
- Socialisation et Convivialité : Tang frères, Restaurant Bo Wok, Café Joyeux.

Les familles ont la possibilité d'avoir des entretiens individuels avec les différents professionnels en semaine ou durant les 9 samedis d'ouverture.

## Les modalités d'accompagnement

Tous les ans, chaque activité et partenariat bénéficient d'un bilan collectif (groupe) et individuel permettant d'évaluer le comportement de l'enfant dans l'activité de groupe. Cela permet également de structurer les partenariats, de renforcer les liens et de travailler en cohérence.

### 1. L'accompagnement collectif : tous les jeunes sont inclus dans des activités collectives

- 36 ateliers et activités sont co-animés par l'équipe pluridisciplinaire et les enseignants : atelier marionnettes, détente et sophrologie, sport (piscine, vélo adapté, tennis de table), cuisine, activité de vie quotidienne (mise de tables, cuisine,..) expression corporelle, musique et danse, oralité, Habi'So, groupes de parole ;
- 40 jeunes bénéficient de l'activité piscine ;
- la préprofessionnalisation (3 ateliers): espaces verts, gestion des menus et gestion du linge ;
- l'autonomie autour du repas pour 29 jeunes qui se rendent au self et travaillent la notion de choix ;
- la préparation du Conseil de Vie Sociale (CVS) propose des ateliers hebdomadaires spécifiques afin de faciliter la prise de parole des 8 jeunes représentants ;
- l'orientation reste toujours un axe déterminant (2 ateliers d'orientation).

8 activités relèvent d'un partenariat extérieur (multisport, Tennis de table, bibliothèque, ludothèque, danse inter service, association PSG) ou d'une convention comme l'équithérapie (13 enfants) et le théâtre (18 jeunes).

### 2. L'accompagnement ré-éducatif, médical et thérapeutique

L'encadrement des séances collectives est pluridisciplinaire et transversal (éducateurs, rééducateurs, psychologues).

Intervenants	Ergothérapie	Psychomotricité	Kinésithérapie	Orthophonie	Soutien psychologique	Arthérapie
PEC individuelle	40	48	21	35	43	10
Groupe	9	15	9	2	8	

Le médecin psychiatre valide la faisabilité des sorties selon la pathologie du jeune, la cohérence des activités rééducatives et réalise une évaluation annuelle pour tous les enfants de l'IME. Cet encadrement médical est complété par des consultations orthopédiques, neuro-pédiatriques, dispensées par des médecins spécialistes. D'autres médecins (généraliste, ophtalmologue, ORL) interviennent également sur l'IME.

Les 2 infirmières (1.5 ETP) travaillent auprès de tous les jeunes et sont en relation avec les familles. Une infirmière (0.5 ETP) a quitté l'IME en cours d'année.

➤ La scolarisation à l'Unité d'Enseignement A.Vilette

2 enseignants spécialisés dispensent 101 heures / semaine de scolarité adaptée à 31 jeunes.

4 d'entre eux ont un niveau CP/CE et 4 un niveau CE2-CM1-CM2. Les autres jeunes répondent à un enseignement préélémentaire. Un temps pédagogique autour de « l'atelier marionnettes » complète cet encadrement pédagogique et éducatif.

En 2019, 3 enfants sont en temps partagé avec une ULIS (Unité Localisée pour Inclusion Scolaire) de leur secteur. Des démarches pour intégrer 2 autres enfants ont été réalisées et aboutiront début 2020.

➤ Malgré le départ de l'assistante des services sociaux en septembre 2019, le travail autour de l'orientation s'est poursuivi :

- 35 ateliers « orientation » ont eu lieu afin de préparer au mieux les jeunes (10 jeunes y participent régulièrement) ;
- 70 rendez-vous familles et 15 orientations travaillées dans l'année ;
- 19 stages en structure pour 10 jeunes, certains en faisant plusieurs ;
- 21 rendez-vous et visites de structures (Foyer de vie, foyer de jour, FAM et MAS) ;
- 6 visites de réseau CAMSP, CMP, MAS EMP ;
- 15 Commissions d'Admission et d'Orientation ;

➤ L'internat : 18 jeunes à partir de 14 ans bénéficient de nuits à l'internat sur un mode séquentiel encadré par une équipe de 11 éducateurs et 1 veilleuse (2 veilleuses 2f/s).

➤ L'accompagnement des familles : 5 familles ont bénéficié du groupe de parole co animé par le médecin psychiatre et une psychologue lors des samedis d'ouverture de l'IME (9/an). Ces échanges avec les familles durent 1h30 avec 3 familles en moyenne.

➤ Les partenariats avec les écoles de formation : 30 stagiaires de différentes écoles ont été accueillis (kinésithérapeute-ergothérapeute-orthophoniste-psychomotricien-infirmière-éducateurs et assistante des Services Sociaux).

➤ Relation avec la MDPH : La responsable de service est membre suppléant de la CDAPH.

## PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

75 actions ont été définies et des axes majeurs de travail se dessinent :

- réaliser la cartographie des risques usagers et établir des protocoles de distribution des médicaments.

	Projet de service	CPOM	L'évaluation externe de 2014	L'évaluation externe de 2018/2013	RAO	Groupe de travail	IME	TOTAL
<b>Actions traitées</b>	11	1	1	5	1	1 traçabilité trouble comportement	18	38
<b>Actions en cours</b>	5	0	6	6	0	1 erreur médicamenteuse	12	30
<b>Actions non traitées</b>	0	0	1 cartographie des risques	2	0	1	3	7

### ● LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

1. 3 enfants bénéficient d'un temps partagé ULIS école /IME ;
2. Exposition des œuvres d'Ousmane SARR au Forum de la MDPH le 7 juin 2019 ;
3. Lors d'un samedi d'ouverture, les parents et fratrises ont pu découvrir et participer aux différentes activités faites à l'extérieur (bois de Vincennes) par leurs enfants durant l'année : course en équipe, référent/ référé, jeux de motricité ;
4. L'ouverture de la Plateforme de Prestation et de Répit a permis de débiter des temps communs comme le repas de Noël ;
5. Reprise du partenariat avec la crèche Maison du bois.

## Les perspectives 2019 ont été atteintes... mais restent à poursuivre

- Développer des ateliers de préprofessionnalisation pour des pré-adolescents ;
- Redynamiser les samedis d'ouverture : regrouper systématiquement 2 pôles sur les samedis d'ouverture afin d'avoir la possibilité de faire plus de samedis à thème (vacances adaptées et accueil de répit, présentation d'ateliers, ..) ;
- Développer les temps partagés avec l'Education Nationale (inclusion partielle dans un contexte serein) ;
- Poursuivre l'ouverture à la culture.

## PERSPECTIVES 2020

- Développer les partenariats afin d'intervenir précocement auprès des enfants et favoriser l'admission de petits de 3 ans, ceux du pôle ayant grandi ;
- Poursuivre la diversification de l'offre d'accompagnement par l'ouverture d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) au sein de l'école Charles Digeon à Saint-Mandé ;
- Renforcer la formation des professionnels conformément aux recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé pour améliorer la qualité de l'accompagnement proposé (formation aux sciences cognitives et comportementales et à l'éducation structurée) ;
- Renforcer le travail partenarial avec les structures du territoire dans une perspective de partage de compétences et d'accompagnement à la transition vers le secteur adultes.

## FOCUS

### 2019 : « chariot sensoriel » au sein de l'IME TKitoi

À l'Institut le Val Mandé est installée depuis plusieurs années une salle Snoezelen. Cependant, les déplacements pour se rendre dans cette salle peuvent s'avérer difficiles pour certains jeunes ; il était donc nécessaire de trouver une solution afin qu'ils puissent bénéficier de cette approche. Deux psychomotriciennes ont donc eu pour projet d'élaborer un « chariot sensoriel » au sein de l'IME TKitoi.

Ce chariot a été créé et pensé dans sa totalité afin d'être au plus proche des besoins des jeunes, de leur handicap, particularités sensorielles et troubles du comportement. C'est un outil compact, facile à manipuler pour transformer l'atmosphère d'un espace.

L'objectif du chariot est de créer "une enveloppe sensorielle" rassurante permettant entre autres de favoriser la communication verbale et non verbale, diminuer les troubles anxieux et les troubles du comportement, proposer des expériences sensorielles diverses, favoriser l'initiation motrice et la stimulation du schéma corporel, faire appel à la mémoire sensorielle et d'induire un état de détente et de bien-être.

Le matériel présent dans le chariot permet de stimuler plusieurs sens de l'enfant dans le respect de sa personnalité et de son rythme : le toucher (balles, brosses, pinceaux, planches sensorielles, etc...), la proprioception (sac de danse, couverture lestée), la vue (fibres optiques, bâton lumineux, veilleuse tortue), l'ouïe (musique douce et bruits de la nature) et l'odorat (crème parfumée). Ces éléments permettent ainsi d'apporter aux jeunes les bienfaits procurés par les stimulations sensorielles. Ce chariot est un outil supplémentaire pour les professionnels de l'IME afin d'accompagner les jeunes.



FAUSTINE



JUSTINE



PSYCHOMOTRICIENNE



# PLATEFORME DE PRESTATIONS ET DE RÉPIT ENFANCE



DIRECTRICE ADJOINTE  
**PAULINE BLANC**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

### ● PRÉSENTATION DU SERVICE

Le projet de Plateforme de prestations et de répit s'est inscrit dans la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour des solutions innovantes de l'ARS Ile-de-France lancé à l'été 2018. Ce service a été créé par extension non importante de l'autorisation de l'IME T'Ki'Toi. Le service dispose d'une autorisation de 12 places pour la plateforme de prestations et de 12 places d'offre de répit dont 9 places d'accueil temporaire en internat et 3 en externat. Le service s'adresse aux enfants, adolescents et jeunes adultes entre 0 et 20 ans sans solution d'accompagnement avec troubles du spectre autistique.

Le service a la particularité de proposer deux modes d'accompagnement distincts et complémentaires :

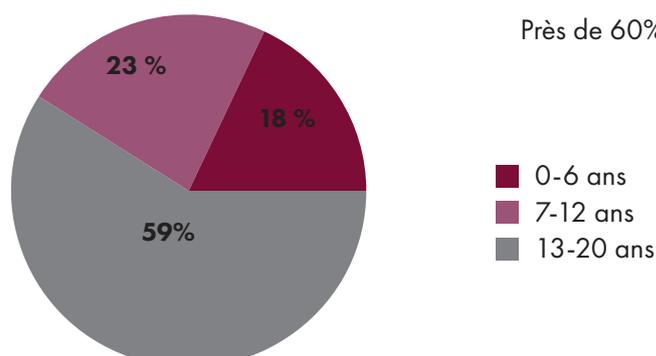
- **La plateforme de prestations** : il s'agit d'un accompagnement type IME hors les murs : prise en charge à hauteur de 3 demi-journées par semaine maximum par jeune à l'Institut et dans tous les lieux de vie. Le service est ouvert de 9h à 17h, 179 jours par an. Lorsque les accompagnements sont effectués à l'Institut, l'équipe s'appuie sur le plateau technique et les salles mutualisées de l'Institut.
- **Une offre de répit** ouverte 100 jours par an dans les locaux de l'IME sur ses temps de fermeture : environ 1 week-end par mois, la moitié des vacances scolaires et 6 semaines l'été. Il est proposé un accompagnement en externat (« à la carte », à la journée, ou la demi-journée entre 9h et 17h), ou en internat (en règle générale du lundi matin au samedi midi, mais l'accompagnement est modulable en fonction des situations).

L'équipe constituée est similaire à celle de l'IME.

### ● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI

En 6 mois de fonctionnement, le service a accompagné 39 jeunes dont 16 jeunes par la plateforme de prestations et 28 jeunes par l'offre de répit. Certains jeunes bénéficient d'un double accompagnement : plateforme de prestations et offre de répit. 28 jeunes sont sans solution institutionnelle, 10 bénéficient d'une solution institutionnelle partielle (temps très partiels à l'école, dans deux cas il s'agit de temps très partiel au sein d'IME), 6 d'entre eux bénéficient d'un groupe opérationnel de synthèse.

#### AGE DES JEUNES



Près de 60% des jeunes accompagnés ont entre 13 et 20 ans.

## ● L'ACTIVITÉ DU SERVICE

### Les causes récurrentes de rupture de parcours

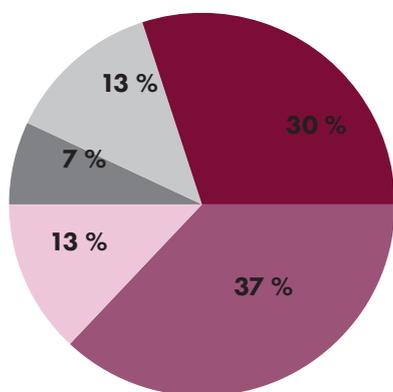
Après quelques mois de fonctionnement, des tendances se dégagent quant aux causes récurrentes de rupture de parcours.

La rupture de parcours est ici entendue comme une interruption dans l'accompagnement global du jeune ou par l'absence de solution institutionnelle totale.

L'étude des situations des jeunes accompagnés permet l'identification de cinq causes récurrentes de rupture de parcours :

- Fin d'hôpital de jour pour limite d'âge (12-14 ans) ;
- Fin de prise en charge en IME pour limite d'âge (12-14 -16 ans) ;
- Fin de prise en charge institutionnelle non liée à une limite d'âge ;
- Fin de scolarisation ;
- Absence totale d'accompagnement institutionnel.

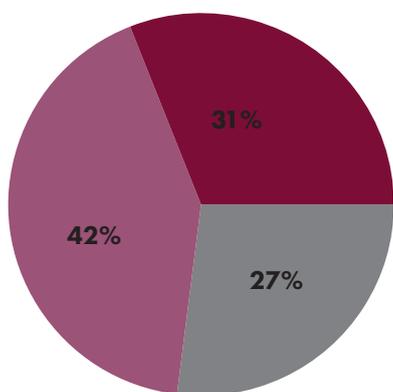
### CAUSES DE RUPTURE DE PARCOURS



- Fin d'hôpital de jour pour limite d'âge
- Fin de scolarisation
- Fin d'IME pour limite d'âge
- Fin de prise en charge institutionnelle
- Absence totale d'accompagnement institutionnel

Près de 40% des jeunes accompagnés n'ont bénéficié d'aucun accompagnement institutionnel spécialisé ou non spécialisé. Ces jeunes ont dans la majorité un parcours de primo-migration souvent décidé par la famille avec l'objectif de trouver une solution adaptée à leur(s) enfant(s).

### DURÉE DE RUPTURE DE PARCOURS



- 0-2 ans
- 2-4 ans
- 5 ans et +

Près de 70% des jeunes accompagnés sont en situation de rupture de parcours depuis plus de 2 ans.

### Les difficultés sous-jacentes qui engendrent les ruptures de parcours

Aux causes récurrentes de rupture de parcours des difficultés complémentaires se surajoutent au handicap –parfois complexe- du jeune.

L'absence totale d'accompagnement pour près de 40% des jeunes accompagnés révèle **une offre en tension sur le territoire qui n'explique pas à elle seule les difficultés d'orientation**. En effet, il est majoritairement observé pour les jeunes accompagnés **des difficultés complémentaires : difficultés sociales, fratrie en situation de handicap, absence ou mauvaise orientation, manifestations du handicap difficilement compatibles avec le fonctionnement des ESMS** (majoration des troubles du fait de la collectivité, des transports...).

### Le travail réalisé par le service

De manière récurrente, **un travail important de création d'un lien de confiance avec les parents est réalisé que le jeune soit accompagné par la plateforme de prestations ou dans le cadre de l'offre de répit.**

**Au-delà de la confiance à créer avec la famille, le travail réalisé auprès du jeune diffère au regard du mode d'accompagnement.** Lorsque le jeune est admis à l'offre de répit, le travail principal de **l'équipe consiste en la réalisation d'observations sur l'autonomie et la capacité du jeune à la vie en collectivité** sur des temps d'internat ou d'externat. Une attention particulière est apportée à la rédaction des écrits présentant de manière objective l'ensemble des émergences et compétences du jeune. En fonction des situations, les démarches d'orientation sont accompagnées par l'assistante sociale.

Lorsque **le jeune est pris en charge par la plateforme de prestations**, une évaluation est réalisée par l'équipe pendant trois mois. Au terme de cette période, **des objectifs d'accompagnement sont fixés dans une perspective d'orientation** : travail de l'autonomie, sur l'acceptation de la collectivité, des transports, évaluation fonctionnelle des comportements-problèmes et mise en place d'adaptation et/ou stratégie afin de les limiter. Les démarches d'orientation sont réalisées par l'assistante sociale qui s'appuie sur les observations et évaluations pour réaliser des demandes auprès de structures adaptées.

**Un travail partenarial important est mené pour accompagner les jeunes en collaboration avec l'ensemble des intervenants, en subsidiarité.** Le service **soutient également les admissions** et propose aux structures accueillantes un accompagnement spécifique de transmission d'information, d'intervention auprès des équipes, auprès du jeune en cas de problématique spécifique<sup>1</sup> ...

**Un travail partenarial** est également mené auprès des établissements et services du territoire dans une perspective d'orientation pour connaître les critères d'admission, les zones géographiques, et les places vacantes et ainsi optimiser les démarches d'admission.

## ● LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

1. Ouverture du service en quelques mois (autorisation d'ouverture en février 2019, ouverture mi-juillet pour l'offre de répit et mi-septembre pour la plateforme de prestations).
2. 7 jeunes ont trouvé des places en IME dont 5 sur des places nouvellement créées et 2 sur des places préexistantes. Aucun jeune n'a été admis dans des structures de l'Institut.

## PERSPECTIVES 2020

- Développer les partenariats pour être mieux identifié par les partenaires ;
- Renforcer le travail partenarial avec les structures du territoire dans une perspective de partage de compétences et d'accompagnement à la transition vers le secteur adultes ;
- Structurer le pôle Enfant sur le site de Saint-Mandé en assurant la cohérence entre les divers modes d'accompagnement ;
- Poursuivre la diversification de l'offre d'accompagnement par l'ouverture d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) au sein de l'école Charles Digeon à Saint-Mandé ;
- Renforcer la formation des professionnels conformément aux recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé pour toujours améliorer la qualité de l'accompagnement proposé.

## ● CONCLUSION

Les premières données recensées sur les situations de rupture de parcours permettent de mettre en avant des améliorations nécessaires à apporter dans l'organisation sanitaire, sociale et médico-sociale.

**Les sorties pour limite d'âge sont une problématique majeure et génèrent des situations de rupture complexe.** Ce constat conforte les orientations de la réforme des autorisations qui vise notamment à la suppression des limites d'âge. En effet, une sortie d'établissement à l'âge adolescent rend extrêmement complexe la suite du parcours : trop âgé pour une orientation en structure enfance (sauf rares IME spécifiques aux adolescents) et encore trop jeune pour une admission dans le secteur adulte.

1. Par exemple, pour soutenir l'admission d'un jeune avec une difficulté d'acceptation des transports, ceux-ci sont effectués en présence d'un membre de l'équipe pour poursuivre le travail et transmettre les stratégies utilisées pour la suite de l'accompagnement : casque anti-bruit, jeux symboliques autour du port de la ceinture...

## L'organisation du parcours entre les hôpitaux de jour et le secteur médico-social est également à améliorer.

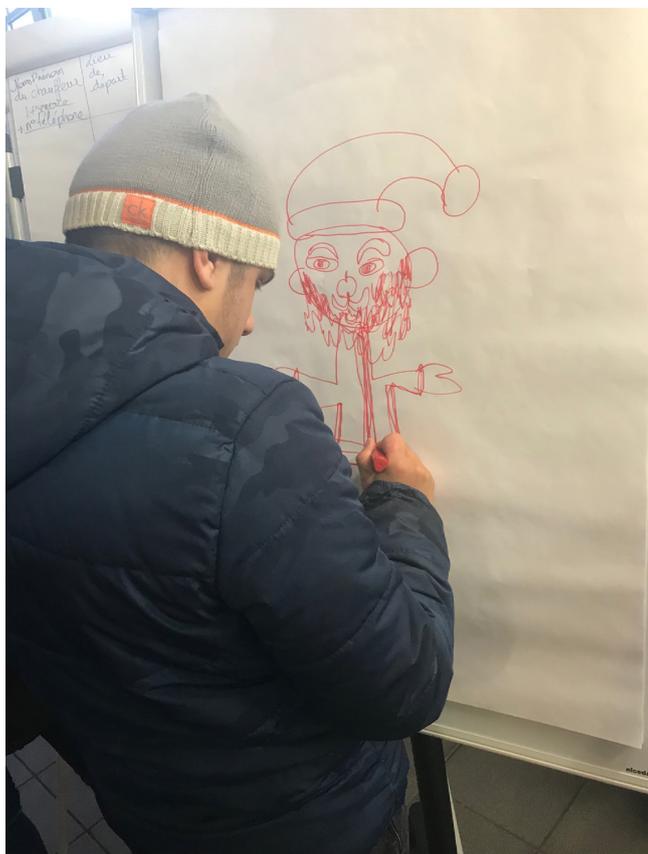
La sortie des jeunes d'hôpital de jour pour limite d'âge représente près d'1/3 des situations de rupture.

**Le lien entre l'école et le secteur médico-social** doit être renforcé, l'âge de 6 ans est un premier âge « à risque » de rupture du fait de la fin du maintien en grande section de maternelle. L'anticipation de ces sorties est sans doute à renforcer. Les évaluations transmises par l'Éducation nationale font souvent état de profils complexes. Ces évaluations sont réalisées dans un cadre mettant l'enfant en échec ayant pu générer des troubles du comportement majorés.

**L'accompagnement des primo-migrants à l'orientation est à repenser.** Une majorité des jeunes sans aucune solution institutionnelle a vécu un parcours de primo-migration dans l'objectif de trouver un accompagnement adapté à la situation de handicap.

Le service se veut être une « passerelle » vers l'orientation adaptée. Plusieurs facteurs de réussite sont identifiés dans son mode de fonctionnement :

- 1. Il permet de prendre le temps nécessaire à la création du lien de confiance avec la famille :** plusieurs temps d'entretien peuvent être proposés aux parents avant d'envisager un temps d'accueil, l'accompagnement est adapté en fonction de la situation du jeune et des parents.
- 2. Il propose une solution partielle, à moyen terme ou temporaire qui permet de lever les freins à l'orientation :** une « prise de risque » dans l'accompagnement est possible en admettant des jeunes ayant des dossiers avec peu d'informations. L'organisation permet l'accompagnement individuel ou en petite collectivité sur un temps court. La prise de risque dans l'accompagnement est portée par l'ensemble de l'équipe.
- 3. Les observations et évaluations réalisées par l'équipe dans des situations proches de celles d'un établissement sont essentielles pour permettre de « redynamiser » l'orientation.**
- 4. Le travail partenarial permet d'accompagner les situations complexes.** Il permet d'additionner les forces de l'ensemble des dispositifs et d'accompagner vers une orientation adaptée en limitant les risques pour la structure accueillante.
- 5. La souplesse du fonctionnement du service permet à l'équipe d'adopter une posture l'autorisant à ne rien s'interdire dans l'accompagnement,** et permet ainsi de lever des freins à l'orientation.



### FOCUS

#### Les premiers résultats du service et axes d'amélioration identifiés

Après 6 mois de fonctionnement, 7 jeunes ont trouvé des places en IME dont 5 sur des places nouvellement créées et 2 sur des places préexistantes. Aucun jeune n'a été admis dans des structures de l'Institut.

Les jeunes ayant trouvé des places ont pu être « sans solution » depuis plus de 5 ans pour une partie d'entre eux. Des places ont été vacantes pendant ce temps à domicile, ils n'ont pourtant pas été prioritaires dans les admissions.

Le travail réalisé par le service notamment par des évaluations, un accompagnement dans les démarches d'orientation, auprès de la famille pour tisser le lien de confiance ou pour lever certains freins liés à la pathologie du jeune permettent aux jeunes de redevenir prioritaires lorsque des places se libèrent.



RESPONSABLE DE SERVICE  
**ISABELLE PRIVAS JUSQU'EN JUIN 2019**  
puis **PEGGY MAOUCHE**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

L'IME le Val d'Essonne a un agrément pour 50 jeunes âgés de 6 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés.

### ● DESCRIPTION DU PUBLIC

#### Caractéristiques de la population

L'IME présente une file active comprise entre 52 et 55 jeunes. En 2019, 61 jeunes ont fréquenté l'établissement : 46% de filles pour 54% de garçons.

24,59% des enfants sont âgés de 6 et 10 ans. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 11/15 ans qui représente 47,54% de l'effectif. 12 jeunes ont entre 16 et 19 ans soit 19,67% et 5 jeunes sont en aménagement Creton.

Parmi les jeunes en aménagement Creton, deux ont été réorientés dans le secteur adulte, 2 jeunes de 21 et 22 ans sont restés à temps partiel sur l'IME faute de solution d'orientation et un jeune de 20 ans est en attente d'orientation.

#### Les pathologies observées sont les suivantes :

- 31% des jeunes présentent des troubles autistiques (ce qui confirme l'évolution du public observée ces dernières années) ;
- 19% présentent une Trisomie 21 ou une autre aberration chromosomique ;
- 12% présentent des pathologies génétiques ;
- 24 % sont atteints de pathologies diverses ;
- 9% ont eu des accidents périnataux ;
- 5% souffrent de psychoses.

Les déficiences principales restent le retard mental moyen et les troubles du langage.

On note une concentration d'enfants présentant d'importants troubles du comportement, notamment dans le groupe des petits, alors que les locaux d'origine (2008) n'ont pas été configurés pour ce type d'accueil (salles de petite taille dans lesquels l'ensemble des enfants et des adultes est rassemblé). Afin de favoriser la progression des enfants, l'équipe a été ainsi amenée à repenser les espaces intérieurs comme extérieurs.

**Remarque : en 2019, 2 mères de famille dans le groupe des grands sont décédées ainsi qu'un père sur le groupe des petits.**

### ● L'ACTIVITÉ

L'IME a réalisé 10 135 journées soit 96% de l'activité théorique et 101.6% de l'activité prévisionnelle. La canicule de juin 2019 ainsi que la grève des transports en décembre ont engendré de nombreuses absences d'enfants, de plus les transports ont été suspendus deux jours pour cause de neige en début d'année.

#### a. Commission d'admissions et d'orientations

- 56 candidatures reçues pour 30 candidatures étudiées et 26 hors secteur ;
- 8 admissions ont été réalisées : 2 sur le groupe 1, 2 sur le groupe 2, une sur le groupe 3 et une sur la SIPP ;
- 8 jeunes ont quitté l'IME : 2 départs en SIPFPro, 2 en foyer de jour, 1 en foyer de vie, 2 déménagements et un retour au domicile.

Il convient de souligner que sur les 30 candidatures étudiées en CAO, **57% étaient des enfants avec des profils TSA**, 33% avaient des retards de développement, 7% étaient porteurs de trisomie 21, et enfin 3% de pathologies autres.

Pour les jeunes adultes, l'IME arrive à organiser des séjours d'accueil temporaire dans des foyers de jour ou foyer de vie. Par contre, il rencontre des difficultés pour réaliser l'orientation car les places demeurent rares dans les foyers occupationnels. De plus, le souhait des familles se porte le plus souvent sur le semi-internat avec une prise en charge en taxi, ce qui limite les possibilités d'accueil.

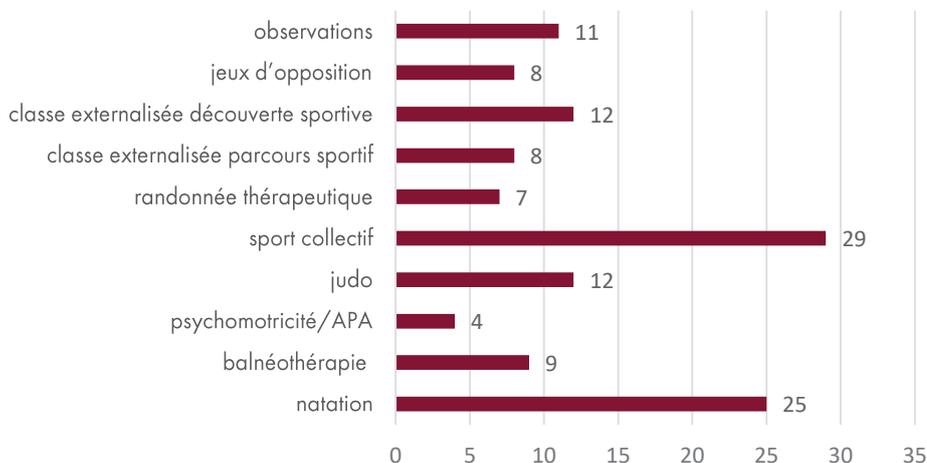
#### b. Les activités éducatives et thérapeutiques

Conformément aux objectifs du projet de service, la recherche d'un équilibre entre les activités transversales et les activités de groupes s'est poursuivie. Ainsi, les temps d'activité favorisent davantage la prise en compte des besoins individuels des enfants et des jeunes sur le plan de l'autonomie, de la socialisation de la gestion de la frustration et des troubles du comportement.

## **L'activités physiques adaptées (APA)**

Un éducateur sportif travaille à l'IME à temps plein, ce qui permet de la pratique d'une activité sportive adaptée pour l'ensemble des jeunes de l'établissement. Les activités de sport adapté ont concerné la totalité des jeunes. Ces activités se déroulent à l'IME, dans des infrastructures municipales ou à l'école pour la classe externalisée.

### Nombre de prises en charge en APA



### **Psychomotricité**

52 jeunes bénéficient d'un suivi en psychomotricité, soit dans un cadre collectif avec 10 groupes constitués, soit dans le cadre de prises en charge individuelles pour 13 jeunes.

### **Soutien psychologique**

17 jeunes ont bénéficié de suivis en individuel et 5 de suivis en groupe.

### **Orthophonie**

L'IME dispose d'une orthophoniste à mi-temps. Elle intervient auprès de 18 jeunes dans le cadre de prise en charge en groupes pluridisciplinaires. Elle suit 6 jeunes en séances individuelles et accompagne 14 jeunes dans le cadre de repas thérapeutiques.

D'autre part, 7 jeunes ont un classeur de communication type PECS et 7 autres voient leur communication facilitée par l'utilisation des signes (dont 1 avec classeur). En effet, une grande partie de l'équipe a bénéficié d'une importante formation en Langue des signes française (LSF).

### **Le soin**

Des actions de prévention en santé ont été réalisées par l'infirmière :

- Ateliers de prévention : alimentation, hygiène, sexualité (30 min par groupe/ tous les 15 jours) avec l'infirmière (de janvier à juillet 2019) ;

- Action de prévention de l'infirmière en co-animation avec les institutrices sur l'hygiène corporelle et dentaire (de septembre à décembre 2019) ;
- Surveillance staturo pondérale de tous les jeunes tous les 3 mois et éducation à une alimentation équilibrée si besoin.

### **Pédagogique**

L'unité d'enseignement accueille 49 jeunes répartis dans 3 classes.

2 jeunes sont en dispositif ULIS élémentaire. 3 jeunes n'ont pas de prise en charge pédagogique, principalement du fait de leur âge (18 ans et +).

12 jeunes (groupes éducatifs 1 et 2) se rendent à l'école Malraux de Corbeil Essonnes en unité d'enseignement externalisée (UEE), accompagnés des éducateurs de leurs groupes. Le groupe 1 a dû diminuer son temps d'accueil sur l'UEE du fait des troubles du comportement trop importants. Pour le groupe 2, un essai à la cantine a été tenté en fin d'année.

Les compétences travaillées respectent des Instructions Officielles de l'Éducation Nationale, selon les niveaux et appétences des élèves :

- Apprentissage de la lecture, de l'heure, de la manipulation de la monnaie, débats philosophiques ;
- Travail autour du langage oral (dire, se faire comprendre, phonologie) pour entrer dans la lecture ;
- Mobilisation du langage dans toutes ses dimensions et construction des premiers outils pour structurer sa pensée ;

- Devenir élève afin de rester concentrer sur une tâche, d'essayer de verbaliser ses actions (aide par les pictogrammes), maintenir ses acquis ;
- Autonomie dans l'hygiène corporelle et alimentaire avec les jeunes de la SEDIHA.

Le travail de classe est appuyé par des ouvertures vers l'extérieur : médiathèque, ludothèque, centre culturel municipal, théâtre, l'association « Lire et faire lire », cinéma dans le cadre de « école et cinéma ».

## CVS

Les jeunes ont participé à 3 CVS de pôles. Par contre, aucun parent ne s'était présenté aux élections pour l'année scolaire 2018/2019. Pour la rentrée 2019/2020, il y eu 3 candidatures parmi les familles, un représentant a ainsi été élu.

## ● ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

### Contexte du service :

Un intérim de responsable de service a été mis en place de décembre 2018 à juin 2019. Il a pris fin avec le recrutement d'une nouvelle responsable.

Ainsi, sur l'année des réorganisations ont abouties ou ont été amorcées :

- Autonomisation des professionnels dans la gestion de

- leurs budgets respectifs ;
- Réaménagement du self avec des espaces plus contenant, convenant mieux aux nouveaux profils de jeunes ;
- Gestion des projets des jeunes par la responsable de service ;
- Arrivée d'une seconde coordinatrice qui intervient aussi sur le SESSAD ;
- Mise en place d'une nouvelle trame pour les projets personnalisés d'accompagnement, partagée par l'ensemble des intervenants et incluant une co-construction avec les familles ;
- Début de travail sur l'optimisation de l'utilisation des salles éducatives ;
- Attribution d'une salle de pause pour les personnels (aménagement prévu en 2020).

### Autres éléments marquants de l'année :

- Réalisation d'une enquête de satisfaction des usagers ;
- Réalisation d'une enquête de qualité de vie au travail via un questionnaire ;
- Poursuite de la formation en langue des signes française ;
- Réalisation de formations professionnelles : « eau comme médiateur » (3 personnes), « détente et relaxation par la musique » (3 personnes), « le toucher relationnel » (3 personnes), coaching informatique (8 personnes) ;
- Ouverture de la classe externalisée en juin 2019.

## PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Sur les 110 actions définies en lien avec le projet de service et les évaluations internes et externes :

- 29 points sont traités ;
- 49 sont en cours de traitement ;
- 5 ont été annulés ;
- 27 sont non traités.

### **PERSPECTIVES 2020**

- Accompagner le changement d'agrément de l'IME avec 20 places TSA tout en conservant des identifications suffisamment riches au sein des groupes pour permettre une progression rapide et une diminution des troubles ;
- Former des équipes aux méthodes d'éducation structurée (projet institutionnel) ;
- Adapter le fonctionnement de l'UEE (Unité d'Enseignement Externalisée) ;
- Conformément au CPOM 20-24, reprendre des négociations avec l'ARS en vue du développement d'un projet de plateforme de prestation de type IME hors les murs avec une participation du SESSAD ;
- Faire participer les familles aux réunions de synthèse en vue de la co-construction des PPA ;
- Revoir l'organisation du travail sur les groupes de vie (encadrement des groupes par un binôme éducatif, création d'un 7ème groupe) ;
- Créer une équipe de roulante pour améliorer le fonctionnement et pallier aux absences occasionnelles ;
- Optimiser de l'utilisation des salles éducatives.

## FOCUS

### L'unité d'enseignement externalisée

Depuis 2017, l'IME avait pour projet l'externalisation d'une de ses trois unités d'enseignement dans une école de proximité à Corbeil-Essonnes. Le projet initial avait été pensé pour les jeunes de la Section d'initiation préprofessionnelle pour une tranche d'âge correspondant au collège. L'absence de locaux avait amené à revoir le projet et à s'orienter vers une école élémentaire. Le Maire de Corbeil-Essonnes a alors proposé le groupe scolaire André Malraux qui était en construction. Ainsi, les enfants du groupe 1 et 2 (6/11 ans) ont pu se rendre dans une école ordinaire à partir de juin 2019. Les premiers retours ont été globalement positifs notamment pour les enfants les plus grands.

Depuis la rentrée de septembre 2019, les premiers retours d'expériences partagés par l'équipe de l'IME et celle du groupe scolaire, amènent à reconsidérer les conditions d'accès à l'UEE. Il apparaît que des prérequis soient nécessaires afin d'éviter la majoration des troubles du comportement notamment chez les enfants les plus jeunes et récemment arrivés à l'IME. Une réflexion est d'ores et déjà engagée entre l'IME et l'école pour revoir la participation des enfants, 12 d'entre eux seront ainsi scolarisés dans l'UEE en septembre 2020 avec des conditions d'accueil repensées et plus favorables.





RESPONSABLE DE SERVICE

**ISABELLE PRIVAS JUSQU'EN JUIN 2019**puis **PEGGY MAOUCHE**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

### ● PUBLIC

Le SESSAD a un agrément pour 10 jeunes âgés de 4 à 14 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, pour une file active se situant entre 12 et 14 jeunes. 64 % sont des jeunes âgés entre 7 et 10 ans et 64% sont des garçons.

Concernant les pathologies, elles sont essentiellement des accidents périnataux pour 40%, puis troubles autistiques pour 20% ou des psychoses infantiles et des traumatismes à hauteur de 10% chacun et enfin 20% d'autres pathologies.

Les déficiences principales restent le retard mental léger à moyen. Tous les jeunes sont scolarisés à temps partiel ou plein, du CP au CM2 et pour la grande majorité en dispositif ULIS.

### ● ACTIVITÉ

Le SESSAD a réalisé 2450 actes soit 116 % de l'activité théorique, ce qui marque à nouveau une augmentation après 3 années de baisse d'activité.

L'intensification des prises en charge s'est surtout réalisée à compter de septembre, pour tenter de résorber un retard considérable d'activité accumulé entre janvier et juin 2019.

**41 candidatures ont été étudiées en CAO SESSAD en 2019.** Il y a eu 5 départs (déménagement, fin de prise en charge après une période d'observation, sortie du dispositif du fait de l'âge) pour **3 admissions.**

Les difficultés de réorientation proviennent du peu de places en IME et SESSAD pour adolescents. De ce fait, les enfants sont longtemps placés sur liste d'attente ce qui amène le service à commencer les orientations vers les SESSAD « ado » dès l'âge de 12 ans en vue d'une sortie à l'âge de 14 ans. Certaines sorties se font vers des IME.

### Prise en charge éducative et sociale

L'équipe éducative assure :

- Des prises en charge individuelles, soit au sein du milieu scolaire du jeune, soit au domicile pour une aide au développement de son autonomie ;
- Des prises en charge de groupe, notamment les mercredis, samedis et vacances scolaires, lors d'activités éducatives (cuisine, médiathèque, équithérapie), de sorties culturelles (cités des sciences, expositions, théâtre) ou de journées à thème, telles que des journées de rencontres sportives inter-SESSAD.

Pour faciliter l'autonomie des jeunes accueillis, il leur est remis, au début de chaque trimestre, un calendrier adapté qui leur indique leur participation aux activités proposées.

### Soins et rééducation :

L'équipe rééducative, composée d'une psychomotricienne, d'une psychologue, d'une infirmière et du médecin psychiatre, tous à temps partiel, mène de façon pérenne sur l'année et aussi de façon ponctuelle sur les mercredis, samedis et vacances scolaires :

- Des ateliers en co-animation avec l'équipe éducative et/ou avec les autres rééducateurs : groupe habileté sociale, cuisine, groupe fratrie, ateliers nutrition ;
- Des suivis individuels.

Le médecin psychiatre reçoit les familles au moins 1 fois par an et fait le lien avec les partenaires médicaux suivant le jeune (CMP, hôpital de jour, PMI).

#### **Psychologue :**

- 4 suivis individuels ;
- 1 groupe d'habiletés sociales en co-animation avec la psychomotricienne ;
- 1 groupe fratrie en co-animation avec la psychomotricienne pendant les vacances scolaires.

#### **Psychomotricienne :**

- 3 suivis individuels ;
- 1 groupe d'habiletés sociales en co-animation avec la psychologue ;
- 1 groupe fratrie en co-animation avec la psychologue pendant les vacances scolaires ;
- 3 enfants bilantés pendant leur observation.

#### **Orthophonie :**

Il n'y a toujours pas de suivi du fait de la vacance du poste. Les suivis en libéral payés par le service ont été maintenus.

### ● **ÉVÈNEMENTS MARQUANTS**

#### **Contexte du service**

Un intérim de responsable de service a été mis en place de décembre 2018 à juin 2019. Il a pris fin avec le recrutement d'une nouvelle responsable. Ainsi, sur l'année des réorganisations ont abouties ou ont été amorcées :

- Autonomisation des professionnels dans la gestion de leurs budgets respectifs ;
- Le réaménagement de la cantine avec des espaces plus contenant, convenant mieux aux nouveaux profils de jeunes ;
- Gestion des projets des jeunes par la responsable de service ;
- Arrivée d'une coordinatrice qui intervient à temps partiel sur le SESSAD ;
- Mise en place d'une nouvelle trame de PPA (projet personnalisé d'accompagnement) partagée par l'ensemble des intervenants et incluant une co-construction avec les familles ;
- Des supports d'écrits professionnels modifiés pour les périodes d'observation, plus synthétiques et donnant une plus large part à l'analyse des faits et comportements observés ;
- Diminution des temps dédiés aux écrits professionnels pour les éducateurs afin d'augmenter le volume des prises en charge enfants ;
- Intensification des activités proposées lors des samedis d'ouverture et des vacances scolaires ;
- Une participation plus importante des deux rééducatrices (psychologue, psychomotricienne), de la coordinatrice et de la responsable de service à l'activité du SESSAD.

#### **Autres évènements marquants**

- Enquête de satisfaction des usagers ;
- Questionnaire QVT ;
- Recrutement d'une assistante sociale en mai 2019 qui a démissionné en décembre 2019 ;
- Ergothérapeute recrutée en mai 2019, démission en juillet 2019 ;
- Absence de psychomotricienne de mars à juillet 2019 et recrutement fin août 2019.

### **PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ**

Sur les 19 actions à réaliser issues du projet de service, des évaluations interne et externe et du CPOM, 15 ont été traitées. Les actions en cours de traitement concernent notamment la communication avec les familles et la formation des professionnels au regard de l'évolution du public.

Les axes de travail les plus importants sont :

- Le développement de la cohésion d'équipe ;
- Le développement de la participation des familles avec une nouvelle formule de synthèse qui s'effectuera en co-construction avec les parents : le PPA (projet personnalisé d'accompagnement) ;
- L'intensification des prises en charge éducatives régulières avec une organisation plus efficiente des plannings des éducateurs grâce à l'aide de la coordinatrice pour la rentrée scolaire 2020/2021 ;
- La poursuite de l'intensification de l'activité lors des week-ends et vacances scolaires avec des prises en charge pluridisciplinaires et mutualisées avec l'IME ;
- La poursuite de la participation aux projets du territoire ;
- Un travail sur l'arborescence informatique ;
- Conformément au CPOM 20-24, la reprise des négociations avec l'ARS en vue du développement d'un projet de plateforme de prestation de type IME hors les murs avec une participation du SESSAD.

## FOCUS

L'équipe ayant intégré 3 nouveaux professionnels (1 responsable de service, 1 coordinatrice et 1 psychomotricienne), le samedi de la rentrée scolaire a été pensé pour permettre à chacun de se présenter : les professionnels, les jeunes et les parents.

Ainsi, après un petit déjeuner collectif et convivial où chacun a pu se présenter, les jeunes ont pu participer à des ateliers tournants éducatifs, rééducatifs et thérapeutiques spécifiques qui ont mobilisé la totalité de l'équipe du SESSAD. Les parents ont, quant à eux, été invités à venir récupérer leurs enfants directement au SESSAD, ce qui a permis d'établir une première prise de contact avec ces derniers.



# SAMSAH



RESPONSABLE DE SERVICE  
**PATRICE BOURDELOUX**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

### ● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI

Doté d'un agrément de 39 places, le SAMSAH a accompagné 63 usagers, tous domiciliés dans le Val-de-Marne.

Concernant les entrées et les sorties, 14 admissions ont été réalisées et 9 personnes sont sorties de la file active.

En 2019 le SAMSAH a accompagné 35 hommes et 28 femmes. La plus importante cohorte de ces personnes était âgée entre 35 et 44 ans soit 20,6% de l'effectif. Néanmoins, il faut noter la forte augmentation du nombre de personnes âgées entre 60 à 65 ans, soit 15,86% de l'effectif.

### ● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

2019 est une année de continuité pour le SAMSAH. Le nombre de places autorisées ayant augmenté de 30 à 39 usagers, la liste d'attente créée initialement pour répondre aux besoins de la Résidence Accueil de Vincennes avec qui une convention de partenariat est conclue, a été résorbée.

Un grand nombre d'usagers (environ 40%) présente un état de santé fragile sur le plan somatique avec des comorbidités associées telles que pathologies cardiaques, pulmonaires, endocriniens, métaboliques etc... Du fait des troubles psychiques, l'accès aux soins est plus complexe ; le déni, la banalisation, le rapport au corps, la réalité altérée, l'angoisse sont autant de facteurs qui complexifient les accompagnements médicaux.

Aussi en 2019, le service a enregistré 3 décès malgré tous les suivis médicaux mis en place. C'est pourquoi le maintien d'une vigilance accrue à l'instauration et le suivi des soins psychiques et somatiques reste une priorité en privilégiant les accompagnements individualisés.

Des activités collectives sont également proposées. Elles sont à visées socio-thérapeutiques et de loisirs : atelier « art plastique » (40 séances au SAMSAH) ; 5 sorties culturelles étalées tout au long de l'année, tant dans le Val de Marne qu'à Paris ; 4 sorties accompagnées cet été (visites de châteaux, sortie bowling...) et 2 cet hiver (sortie bowling, sortie cinéma) ; 2 repas festifs à l'automne et en fin d'année. Les places offertes pour des sorties culturelles ou sportives par l'association « Culture du cœur » ont bénéficié à quelques personnes.

Les pathologies majoritaires entrent dans le groupe des psychoses : 90% des personnes en souffrent.

En termes de logement, 43 personnes soit 68% habitent en logement personnel, 13 personnes en famille soit 21%, 3 personnes en établissement social (résidence accueil) soit 4,8%.

Sur le plan de l'emploi, 7 personnes travaillent en milieu ordinaire soit 11% et 9 en milieu protégé 14,5%.



Le fonctionnement du CVS s'est poursuivi en associant les usagers (4 réunions de préparation aux CVS mobilisant entre 9 et 22 personnes (50% des usagers).

L'équipe a été partiellement renouvelée suite à des départs. 2 infirmières ont été recrutées.

Le travail partenarial a été maintenu et renforcé (plus de 50 partenaires répertoriés). Cela se justifie par la nécessité d'échange et de collaboration avec d'autres institutions intervenant auprès et dans l'intérêt des usagers. Deux conventions ont été renouvelées cette année, l'une avec « Joséphine » une association délivrant des prestations de soins esthétiques adaptés, et « Culture du Cœur » une association à vocation culturelle qui attribue des places gratuites de spectacles et rencontre sportives.

Par ailleurs, le service participe toujours aux Comités Locaux de Santé Mentale de Fontenay-sous-Bois et des 3 villes « Saint Mandé, Charenton, Saint Maurice ».

## Activité du service

En 2019, le SAMSAH a réalisé 15492 journées d'activités, soit 108,83 % des objectifs fixés, ce qui représente notamment 2432 actes répartis de la façon suivante :

Nombre d'actes recensés/ modalités d'accompagnement	2019	
<b>Accompagnement individuel :</b> Visite à domicile, accompagnements médicaux, lien avec son contexte professionnel, entretien téléphonique, entretien individuel	2057	85%
<b>Accompagnement sur des temps collectifs :</b> ateliers cuisine, arts plastiques lieux publics et culturels, restaurants	313	12,4 %
<b>Actes hors présence de l'utilisateur :</b> réunions pluridisciplinaires, rencontre partenaires, familles, actes administratifs	62	2,6%
Total	2432	100%

De plus l'équipe s'est mobilisée tout au long de l'année pour compléter le relevé annuel des actes demandé par l'ARS.

## PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

En 2019, 33.3% des actions inscrites au PAQ du service ont été clôturées et 44% sont en cours de traitement. Les actions clôturées ou en cours sont en lien avec :

- **Le projet de service :** la réflexion sur l'augmentation de 30% de la file active du service et son maintien, la gestion de liste d'attente, la collaboration et les échanges avec le SAVS SAVIE, la recherche systématique des souhaits des usagers, la procédure de fin de prise en charge, la formation des professionnels aux problématiques nouvelles rencontrées (conduites addictives, parentalité) ;
- **Le CPOM :** l'amélioration de l'efficacité du service (organisation, référence, intervention en binôme), sur les procédures d'écoute des professionnels, sur l'accueil des usagers, le maintien du niveau d'activité (100% pour les services) ;
- **Les évaluations internes et externes :** mener une étude sur le processus menant à la fin de prise en charge, procéder à l'analyse des évolutions des caractéristiques du public accueilli etc.

## PERSPECTIVES 2020

- Réaliser la cartographie des risques usagers ;
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement 2020-2024 ;
- Mutualiser les formations collectives entre le SAMSAH et le SAVS ;
- Expérimenter les outils d'évaluation de l'activité des SAVS et SAMSAH du Conseil départemental du Val-de-Marne.

## FOCUS

Tous les étés, le Samsah organise des sorties collectives. Celles-ci sont autant d'occasions pour les personnes qui ne partent pas en vacances, de découvrir des lieux, de faire des expériences ludiques ou autres, de ne pas être totalement esseulées. Jusqu'à présent, ces activités sont organisées en juillet et août et une fois par semaine. Ce sont des sorties proches des lieux de résidence des usagers ou à Paris intra-muros. L'été dernier, le service a répondu à la demande des usagers en CVS, d'espacer les sorties d'été toutes les deux semaines, au bénéfice de distances plus importantes pour visiter les châteaux de Chevreuse et de Saint Germain en Laye, organiser des parties de bowling, une sortie au cinéma à Paris... Cela a permis aux personnes de découvrir d'autres lieux et d'expérimenter l'utilisation des moyens de transport en Ile de France. Qu'elles se déroulent proche de leur lieu de vie ou plus loin, ces activités remportent un franc succès.



## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

### ● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI

30 usagers (18 femmes et 12 hommes) ont bénéficié des services du SAVS « SAVIE » sur l'année 2019.

L'âge moyen des usagers est de 54,4 ans. Il était de 47,7 ans en 2010.

Si 40% ont entre 25 et 44 ans, 60 % des usagers ont plus de 50 ans et les plus de 60 ans représentent 17%. Cette caractéristique du public accueilli au SAVS « SAVIE » continue d'illustrer le vieillissement de la population suivie, impliquant des accompagnements spécifiques et généralement plus importants liés à l'âge (intensification des problèmes médicaux, perte d'autonomie, etc.).

Les usagers sont domiciliés dans le Val de Marne. Ils disposent tous d'un logement personnel. Parmi les personnes suivies par le SAVS SAVIE, on compte 3 couples.

La population accueillie présente majoritairement un retard mental léger et moyen (57 %) et une déficience visuelle (27 %). 13% des personnes ont également des troubles psychiques associés.

En termes d'activité, 60 % travaillent en ESAT à taux plein, 10 % ont une activité professionnelle en milieu ordinaire et 30 % sont sans activité professionnelle (retraite, groupe d'entraide mutuelle).

Pour les admissions, sur les 4 demandes enregistrées en 2019, 1 nouvelle admission s'est concrétisée sur le dernier semestre.

### ● LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT :

- Le changement de responsable en avril ;
- Le départ d'une éducatrice en décembre et son remplacement ;
- Renouvellement des Projets Personnalisés pour l'ensemble des usagers ;
- Continuité des transcriptions en braille pour les 5 usagers ayant une déficience visuelle ;
- La mise en place des ateliers Groupe de parole et accès aux droits ;
- Participation au groupe de travail du projet d'établissement 2020-2024.

### ● L'ACTIVITÉ RÉALISÉE

En 2019, le SAVS a réalisé 9806 journées d'activités, soit 112% des objectifs fixés, ce qui représente notamment 1584 actes répartis dans le tableau suivant :

Nombre d'actes recensés/ modalités d'accompagnement	2019	
<b>Accompagnement individuel :</b> Visite à domicile, accompagnements médicaux, lien avec son contexte professionnel, entretien téléphonique, entretiens individuel	1210	76%
<b>Accompagnement sur des temps collectifs :</b> ateliers cuisine, arts plastiques lieux publics et culturels, restaurants	312	19.8%
<b>Actes hors présence de l'utilisateur :</b> réunions pluridisciplinaires, rencontre partenaires, familles, actes administratifs	62	4.2%
<b>Total</b>	1584	100%

Les activités collectives ateliers (expression, créativité, tablette numérique, groupe de parole, accès aux droits) et les sorties culturelles ont continué et connu un grand succès, plus de 50 séances d'ateliers et 16 sorties culturelles. Ces actions visent notamment à favoriser l'inclusion dans la cité, l'acquisition de compétences, l'expression individuelle.

Les usagers ont bénéficié de 148 entretiens de soutien menés par la psychologue du service.

Par ailleurs, le Conseil de Vie Sociale a continué d'être très investi par les usagers et a réuni 4 fois dans l'année une moyenne de 12 à 16 usagers, soit environ 50% d'entre eux pour les réunions préparatoires.

Une quinzaine de réunions de synthèse au sujet de la situation des usagers a mobilisé d'autres intervenants de l'accompagnement des usagers (structures médico-sociales, professions libérales, familles, aidants et tuteurs) afin de trouver des pistes de solutions aux difficultés rencontrées et /ou améliorer la qualité de l'accompagnement.

## PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

### **Bilan et analyse des actions clôturées :**

Sur l'année 2019, 36% des actions inscrites au PAQ ont été traitées et 43% sont en cours de réalisation. Ces actions sont notamment en lien avec :

- Le projet de service : développement des partenariats sur la prévention et le dépistage, prévoir des rencontres régulières entre le SAVS et le SAMSAH, mutualisation des partenaires avec les autres services de l'Institut ;
- Évaluation Interne : adaptation du livret d'accueil en FALC (français Facile A Lire et à Comprendre), communication sur la procédure de sortie des usagers, adapter le trombinoscope du service à la compréhension des usagers.

### **PERSPECTIVES 2020**

- Élaborer le projet de service 2020-2024 ;
- Réaliser l'enquête de satisfaction des usagers ;
- Faire la cartographie des risques usagers ;
- Continuer à développer l'utilisation du FALC ;
- Expérimenter les outils d'évaluation de l'activité des SAVS-SAMSAH du département du Val-de-Marne.

### **FOCUS**

#### **Mise en place d'un groupe de parole animé par la psychologue et les travailleurs sociaux du service**

Le SAVS propose chaque mois un groupe de parole autour de différentes thématiques construites en collaboration avec les usagers depuis décembre 2018.

La mise en place d'un groupe de parole permet l'expression authentique et subjective des émotions, des ressentis et des désirs chez chaque individu.

Il accompagne aussi la relation à l'autre et permet de développer les habilités sociales (manière d'entrer en relation, prise de parole dans un groupe, code sociaux, affirmation de soi...).

Chaque usager peut s'inscrire selon le thème de son choix. Un maximum de dix usagers par groupe est prévu afin d'offrir un cadre sécurisant et créer une dynamique de groupe.

Les groupes de parole sont animés par la psychologue et co-animé par une des deux éducatrices, la conseillère en économie sociale et familiale ou l'assistante sociale du service.

# DISPOSITIF DV 14-25



RESPONSABLE DE SERVICE  
**MATHIEU ROLLET**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

### ● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

En 2019, le SESSAD Dispositif Déficience Visuelle (DDV) 14-25 ans a accompagné 32 jeunes, 17 filles et 15 garçons :

- 22% ont entre 14 et 18 ans ;
- 21,88% ont 19 ou 20 ans ;
- 56% ont entre 21 et 25 ans.

90 % des jeunes vivent chez leurs parents ou en famille et dans une grande majorité dans le Val de Marne.

Les jeunes du DDV sont accueillis sur critères médicaux (examen ophtalmologique) : 28% d'entre eux sont atteints d'une déficience visuelle totale ou profonde bilatérale.

- 20 jeunes soit 46% sont scolarisés en collège ou lycée ;
- 6 jeunes sont en position de formation professionnelle ou de recherche d'emploi ;
- 6 sont en situation de travail.

La durée d'accompagnement moyenne est de 4 ans et 3 mois, elle est stable en 2018 et 2019.

La file active pour 2019 est de 32 jeunes.

Le service a enregistré 9 demandes d'admission, 5 admissions ont été réalisées pour 5 sorties. Les motifs de sortie sont soit la limite d'âge, soit une fin de nécessité d'accompagnement.

En 2019, 4 jeunes ont obtenu un diplôme : un BEP, un CAP, un BTS et un baccalauréat.

### ● COMMENTAIRES SYNTHÉTIQUE DES CHIFFRES

Le service constate une augmentation du nombre de jeunes de 21/25 ans passant de 38 à 56% cette année.

Après l'obtention du baccalauréat (5 reçus l'an passé), l'accompagnement à la scolarité post bac, l'accès à la formation puis l'emploi se posent avec beaucoup d'acuité. Une majorité de jeunes est donc suivie jusqu'à la limite d'âge de 25 ans.

Les jeunes du service présentent 2 profils types :

- Le jeune en situation d'étude ou de formation dont les attentes reposent en grande partie (pour le jeune et sa famille) sur des sensibilisations (démarche didactique concernant la déficience visuelle) auprès des établissements scolaires et des adaptations matériels, rééducations) ;
- Le jeune adulte en situation d'emploi ou recherche d'emploi avec des attentes pouvant porter sur des sensibilisations et adaptations, mais pour qui il apparait des souhaits d'autonomie : recherche de logement, travail sur les actes de la vie quotidienne.

L'accès à l'emploi des jeunes déficients visuels demeure une mission prioritaire du service, cette année le nombre de jeunes en situation d'emploi a fortement augmenté.

## ● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJET PERSONNALISÉ

Le SESSAD DDV a réalisé **5626 journées** en 2019 avec une file active de **32 jeunes** qui n'a cessé de croître depuis 2012. Concernant les actes, 588 ont eu lieu sur le service et 791 à l'extérieur. Le service disposera en 2020 d'un agrément de 23 places.

Tous les jeunes ont bénéficié d'une réunion de préparation projet personnalisé à la suite d'un recueil des attentes et d'une analyse des besoins pluri professionnelle. Chaque réunion permet de valider les objectifs de travail qui ont été co-construits avec le jeune.

Cette année, plusieurs groupes/ateliers ont été menés par l'équipe. Le travail de groupe s'avère complémentaire aux séances individuelles : partage d'expérience, émulation, soutien. L'équipe structure ce travail autour d'un thème et d'une cession déterminée dans le temps.

Les thèmes développés par l'équipe sont:

- **Projet éloquence** : développer l'aisance verbale et non verbale en situation d'examen ou d'entretien pour décrocher un stage ou un emploi, développer la confiance en soi, gagner en assurance dans la relation à l'autre ;
- **Estime de soi et regard de l'autre** : thématique récurrente lors des groupes de parole animés par la psychologue et un éducateur ;
- **Autonomie et vie quotidienne** : sujet travaillé lors des ateliers cuisine mais aussi lors des séjours éducatifs ;
- **Volet administratif** travaillé en individuel mais aussi dans le cadre du groupe « accès aux droits » animé par l'assistante sociale et un éducateur avec pour objectif une information et une prise d'autonomie dans le domaine administratif : CAF, MDPH, pôle Emploi, banque ;
- **Intimité et sexualité** thème émergeant du dernier projet de service travaillé au sein du « groupe fille », un groupe équivalent pour les garçons est en cours d'élaboration ;
- **Inclusion sport et culture** par des activités de groupe proposées notamment lors des périodes de vacances scolaires.

### Les Hors Temps Scolaire :

L'équipe organise des sorties et activités pendant les périodes de vacances scolaires.

Sur ces temps spécifiques, l'accès à la culture et aux loisirs est un objectif prioritaire, tenant compte de la spécificité du public à la fois déficient visuel et adolescent/jeune adulte : accrobranche, sorties culturelles, équitation, escalade, spectacles.

## ● ÉVÈNEMENT MARQUANT RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le service a pu à la fin d'année 2019 recruter 2 rééducateurs : un psychomotricien à mi-temps et un instructeur de locomotion à 60% (avec un jour consacré aux usagers de l'ESAT et du Foyer d'Hébergement à Saint Mandé). Ces 2 métiers sont complémentaires, la locomotion nécessitant pour bon nombre de jeunes des prérequis en psychomotricité.

Pour les jeunes accompagnés, un accès à la formation ou l'emploi passe par la capacité à pouvoir se déplacer seul de façon sécurisée.

Ces deux professionnels viennent donc compléter l'équipe pluridisciplinaire du service : éducateurs, ergothérapeute, adaptatrice de document, orthoptiste, psychologue, psychiatre, assistante sociale, et donc instructeur de locomotion et psychomotricien.

### Bilan des actions PAQ 2019

En 2019, 3 réunions de mise à jour ont été organisées, 4 actions sont clôturées et 9 sont en cours.

### Analyses des actions clôturées

- Les professeurs spécialisés handicap de l'Éducation Nationale sont systématiquement rencontrés lors de l'accompagnement d'un nouveau jeune ;
- Des actions de prévention au sein du service avec le SAPPH (Service de guidance périnatale et parentale pour personnes en situation de handicap) et le planning familial ont eu lieu ;
- Mise en place d'un questionnaire de satisfaction pour les jeunes et les familles.

### PERSPECTIVES 2020

- Envisager les options pour un déménagement ;
- Rencontrer les autres établissements médico sociaux (INJA, IDES) ;
- Créer une méthodologie des actions de sensibilisation.

### FOCUS

#### L'adaptation du document

Le SESSAD DDV accompagne des jeunes de 14 à 25 ans scolarisés, en insertion professionnelle ou en recherche de formation. Le service les accompagne pour l'adaptation des documents liés à l'ensemble de leurs activités, qu'elles soient scolaires, professionnelles, administratives ou de loisirs.

Adapter, c'est proposer au lecteur déficient visuel :

- Une police d'écriture (taille, forme, couleur) lisible malgré son handicap ;
- Des dessins, schémas, graphiques recomposés selon ses besoins ;
- Des documents plus aérés, sans superflu, organisés toujours de la même façon pour faciliter le repérage ;
- Une connaissance des besoins du lecteur et les objectifs du document. La cartographie par exemple ou encore les sciences et les mathématiques peuvent être très visuelles. L'enseignement des langues étrangères repose également beaucoup sur l'illustration (décrire une image, apprendre de nouveaux mots illustrés par des dessins...).



(Time, juin 1951)

En octobre 1951.  
**Mohammad Mossadegh,**  
Premier ministre de  
l'Iran  
Nationalise l'Anglo-  
Iranien  
Oil Company

**Le siècle de l'or noir**  
Le pétrole est entré dans  
l'histoire en 1859.

Il n'en est jamais sorti. Matière première indispensable à l'industrie, enjeu de puissance ou instrument de pression, le précieux « or noir » a imprimé sa marque sur le XXe siècle.

Le pétrole\* et ses dérivés naturels bitume\*, naphte\*, asphalte\* furent utilisés, à des fins diverses, depuis la plus haute Antiquité. Le géographe grec Strabon 1er siècle av.-1er siècle ap. J.-C. explique que les Babyloniens mettaient de l'asphalte liquide dans leurs lampes en guise d'huile à brûler. Les Assyriens l'employaient pour

allumer des torches. En Égypte, le bitume servait à conserver les morts. A Rome on lui prêtait des vertus thérapeutiques miraculeuses. Il était censé - c'est Pline l'Ancien qui l'affirme au 1er siècle de notre ère - guérir les rhumatismes articulaires, l'asthme et même... l'épilepsie ! L'huile de naphte entrainait dans la fabrication du feu grégeois, l'arme qui a plusieurs fois sauvé Byzance de l'assaut des Barbares.

*Exemple d'une adaptation pour une rétinite pigmentaire avec vision tubulaire en arial 8, sur 3 colonnes, avec insertion de la photo de la couverture du magazine Time. Cette mise en page permet un balayage de lecture plus rapide et moins de fatigue visuelle.*

# ESPACE LOISIRS-SAVS



RESPONSABLE DE SERVICE  
**ISABELLE PRIVAS**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

### ● PUBLIC

Le SAVS « Espace Loisirs » permet à des personnes handicapées d'accéder aux loisirs et à la culture par un accompagnement éducatif. Le service est ouvert en moyenne 120 jours par an les week-ends, les mercredis soirs et certains vendredis.

En 2019, 117 personnes ont été accompagnées par le service : 59 hommes et 58 femmes de 18 à 75 ans, la moyenne d'âge s'élève à 44 ans ½.

94 % des usagers sont domiciliés dans les trois départements financeurs et répartis de la manière suivante :

- 50 % pour le Département du Val-de-Marne ;
- 28 % pour le Département de Paris ;
- 16 % pour le département de la Seine-Saint-Denis ;
- 6% sont hors département.

Au 31 décembre 2019, 7 admissions et 4 sorties ont été réalisées dans l'année, contre 12 l'an passé. Ces sorties concernent des usagers qui ne sont pas, ou très peu, venus aux activités pendant l'année 2019.

### ● ACTIVITÉS

Le service a proposé 314 temps d'activités sur site et en extérieur, ce qui correspond à 4739 prestations individuelles sur l'année.

On distingue trois profils type de participation : **42%** viennent **peu** (2 fois par an à 2 fois par mois), **33%** viennent **régulièrement** (2 à 5 fois par mois), **25%** viennent **très régulièrement** (5 à 18 fois par mois)

La somme annuelle dépensée par l'utilisateur pour les ateliers varie de 20 € à 1100 € pour une moyenne de 339 € annuelle, soit 40 € par mois en moyenne.

Les temps **événementiels**, ouverts aux personnes extérieures et usagers de l'ILVM, continuent de mobiliser un grand nombre de personnes, environ 40 par séance. Cette année, 12 temps événementiels ont été organisés les week-ends autour de concert, chorale, cirque, reportage photos ou conférence. En mai, un séjour de 3 jours a été organisé dans l'Yonne, autour d'activités équestres et regroupant 51 usagers du service.

En février, le SAVS a réalisé une **journée Portes Ouvertes** dédiée aux professionnels de l'ILVM. L'objectif était de partager les ressources documentaires et partenariales du service en termes de sorties, séjours et ateliers. Malgré une forte campagne d'information, il n'y a eu que peu de mobilisation sur ce projet.

Les **permanences** du mercredi soir de 17h à 19h et les espaces de convivialité lors des week-ends, sur les temps de repas, réunissent une moyenne de 15 personnes.

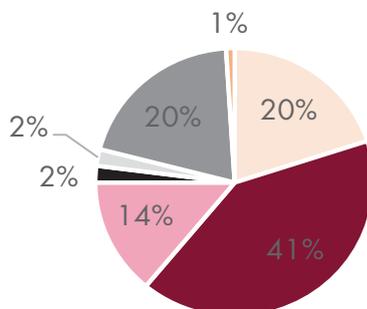
Espace Loisirs, est aussi un « relais » de l'Association Nationale **Cultures du Cœur** qui propose des places de spectacles gratuits.

La dimension **partenariale** reste forte : dix intervenants issus du secteur artistique ou culturel dispensent des prestations mensuelles autour d'ateliers danse, dessin, conte, gravure, sculpture, yoga, sortie musées, poésie, musique. Une conférencière encadre régulièrement des visites adaptées : Musée de l'Homme, Musée d'Orsay, la Cité de l'Architecture, la Basilique Saint Denis et Panthéon cette année.

**L'équipe éducative** assure la coordination des prestations, l'animation d'ateliers, le suivi des projets personnalisés de chaque usager et contribue à entretenir un réseau de partenaires culturels. Des **bénévoles** s'investissent régulièrement afin d'aider notamment dans l'encadrement des manifestations événementielles.

Les temps de préparation du **CVS** restent très investis par les usagers et sont l'occasion d'aborder des thématiques institutionnelles et des projets d'activités ou sorties, chaque réunion compte environ 25 participants.

### Répartition des inscriptions par type d'activités SAVS "Espace Loisirs" 2020



- Activités culturelles
- Activités artistiques et créatives
- Activités physiques et corporelles
- Activités festives et événementielles
- Temps CVS
- Temps de permanence et de socialisation
- Activités nouvelles technologies

### ● ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

L'année 2019 a été marquée par :

- Des mouvements du personnel : départ du cadre ayant été à l'origine de la création du service il y a 20 ans, départ de la secrétaire, de l'intervenant théâtre et changement de Directeur adjoint. L'ensemble des postes a été pourvu ;
- L'intégration du SAVS Espace Loisirs au nouveau CPOM 2020-2024 officialisant ainsi sa pérennisation et sa reconnaissance de la part des Départements ;
- La mise à disposition de nouveaux locaux modernes et adaptés pour les permanences du mercredi et certaines activités de week-end, en lien avec l'ouverture de la MAS externat ;
- Les 20 ans du service avec un week-end événementiel dédié en mai 2019 ;
- La participation des professionnels au groupe de travail sur la réécriture du projet d'établissement ;
- La formalisation d'un projet personnalisé pour chaque usager, 114 sont rédigés sur 117 ;
- Les mouvements de grève des transports en commun en fin d'année ont eu des incidences sur l'activité. Néanmoins nombre d'usagers sont restés mobilisés pour venir, notamment pour le repas de Noël qui a réuni 75 personnes ;
- Deux expositions d'œuvres mutualisées avec le SAVIE et le Foyer de Jour : « autoportrait » exposée Place de l'Europe et les « les Lilliputiens » chez SIMON coiffeur Saint-Mandéen.

## PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

### Bilan des actions PAQ > Agéval

L'équipe s'est réunie 3 fois dans l'année pour effectuer le suivi du Plan d'amélioration de la Qualité. Sur 39 actions, 23 sont en cours, 6 sont clôturées et 10 non traitées.

### Analyse des actions clôturées

Les actions clôturées concernent : l'amélioration du format des projets personnalisés, la formalisation d'évaluations annuelles des prestataires, la réalisation d'un fiche référence éducative, le développement de la prise en compte de la parole de l'usager.

**Actions prioritaires**

- Maintenir l'activité du service et augmenter progressivement la file active conformément aux objectifs du CPOM ;
- Rendre plus accessible le programme mensuel par simplification de la trame ;
- Poursuivre l'évaluation annuelle des projets personnalisés ;
- Réaliser une enquête de satisfaction auprès des usagers ;
- Développer la fonction ressources du service au sein de l'ILVM.

**Perspectives**

- S'inscrire dans la réponse accompagnée pour tous ;
- Développer l'utilisation du FALC (facile à lire et à comprendre) ;
- Valoriser les ressources du SAVS par mutualisation avec les autres services de l'ILVM ;
- Formaliser des actions de prévention santé ;
- Formaliser des actions d'information sur le droits des usagers.

**FOCUS**

Le SAVS « Espace Loisirs », créée en mai 1999 a fêté ses 20 ans d'existence en avril 2019.

Cette fête, telle un Festival haut en couleurs et en émotions, s'est déroulée sur un week-end complet et a accueilli plus de 200 personnes en salle Piccadilly, prestataires, usagers, familles et partenaires. Symbole « d'un conte devenu réalité », ce service expérimental a su perdurer grâce à la volonté de la Direction de l'Institut, d'usagers, de familles, de professionnels et grâce au soutien des Conseils Départementaux convaincus des bénéfices d'une inclusion de la personne handicapés par l'accès aux loisirs et à la culture.

Pendant plusieurs mois, les ateliers danse et Beat Box se sont associés afin de monter un spectacle unique présenté par les usagers du service.



20 ans

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Espace loisirs

13 et 14 avril 2019

Salle Picadilly

# MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE



RESPONSABLE DE SERVICE

**MAGALI CLARHAUT DEPUIS SEPTEMBRE 2019**

Agrément : 38 places en internat, dont 1 en accueil temporaire et 11 en externat.

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

### ● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

En 2019, la MAS a accueilli 18 femmes et 32 hommes âgés de 22 à 74 ans, 1/3 des usagers de l'internat ont plus de 60 ans. Les résidents présentent des pathologies dans les causes sont principalement génétiques, psychiatriques et neurologiques. Les déficiences sont de l'ordre du retard mental moyen à profond.

L'avancée en âge des résidents entraîne un besoin renforcé de surveillance, augmente la lourdeur des prises en charges liées aux actes de nursing et accentue les difficultés de mise en place d'activités collectives.

Au cours de l'année 2019, le service a enregistré une sortie des effectifs du service, liée au décès d'un résident de l'internat survenu en décembre.

L'unité concernée a accueilli une nouvelle résidente en décembre 2019.

En septembre, l'accueil de 2 nouveaux résidents à temps plein a été réalisé, suite à une extension de place sur l'externat, chacun provenant d'IME.

### ● ACTIVITÉS RÉALISÉES / PROJET PERSONNALISÉS

La MAS a réalisé 14888 journées soit 12894 en internat et 1994 en accueil de jour, cela représente 98.27% de l'objectif fixé. Deux facteurs expliquent ce pourcentage : les travaux entrepris sur le rez-de-chaussée de la MAS qui a nécessité la délocalisation de l'externat dans des locaux limitant sa capacité d'accueil et les journées d'absences de résidents principalement liées aux sorties en familles durant les week-ends, les périodes de vacances et les séjours de rupture d'une semaine organisés à Villecerf.

Il y a eu 11 accueils temporaires, en moyenne d'une durée de 4 semaines sur la place d'accueil temporaire de l'internat. Ces accueils temporaires ont bénéficié à 9 usagers dont deux personnes accompagnées par l'externat de la MAS. L'ensemble de ces personnes sont dans la perspective à plus ou moins long terme d'intégrer une MAS à temps plein.

En 2019, la MAS a organisé 2 séjours éducatifs collectifs, un à la montagne en hiver, un en Vendée en octobre, et 24 séjours individuels de rupture à la MAS de Villecerf en Seine-et-Marne.

Une réunion avec les familles de la MAS a été organisée en novembre 2019. Les familles des usagers de l'externat ont pu participer à une réunion en octobre concernant les transports.

Dans le cadre du Conseil de la Vie Sociale, 3 réunions de CVS du pôle adulte et 3 CVS plénières se sont tenues.

## ● L'ACTIVITÉ MÉDICALE ET RÉÉDUCATIVE

	Consultations						Vaccination anti-grippale
	Médicales	Psychologues	Kinésithérapies	Psychomotricien	Orthophoniste	Podologies	
Externes toutes spécialités	107						
Internes en médecine générale	1120						
Interne en Psychiatrie	394						
Interne en Ophtalmologie	12						
Interne MPR	6						
Interne ORL	57						
Interne individuel		206	600	604	120	102	43
Interne collectif				80			

	Séances				
	Arthérapeute	Musicothérapeute	Animatrice sportive	Expression corporelle	Socio esthéticienne
Prise en charge individuelle	300	200		160	209
Prise en charge collective		200	160		

## ● ÉVÈNEMENT MARQUANT

Après une vacance de poste du Responsable de service de février à septembre 2019, est arrivée une nouvelle Responsable. Durant la vacance de poste, les deux coordinateurs en lien avec le Directeur de la structure ont mis en place une organisation pour assurer le fonctionnement du quotidien et la qualité de la prise en charge.

Les travaux de réhabilitation du rez-de-chaussée ont été terminés, offrant un espace convivial et chaleureux à l'externat de la MAS qui comporte :

- Une salle de psychomotricité ;
- Une salle de rééducation ;
- Une salle Snoezelen ;
- Une salle de musicothérapie ;
- Un atelier d'art thérapie ;
- Le bureau de la responsable de MAS.

Ainsi que le nouveau bureau des coordinateurs et une salle de réunion qui ont été investis depuis juin 2019.

Ces nouveaux espaces offrent un parcours fluide aux résidents permettant un confort pour les prises en charge rééducatives et thérapeutiques des usagers de la MAS mais également de l'ensemble des usagers du site de Saint Mandé avec la mutualisation des salles Snoezelen, de musicothérapie et d'art thérapie.

## PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

### Bilan des actions

Le PAQ 2019 de la MAS est composé de 108 actions issues du projet de service, de l'évaluation interne de 2018.

54 sont clôturées /traitées et 30 sont en cours.

### Analyse des Actions clôturées

Parmi les actions clôturées, nous pouvons noter la fin des travaux du rez-de-chaussée de la MAS, l'ouverture des nouveaux locaux de l'externat et l'accueil de 2 nouveaux résidents à l'externat.

- Permettre une meilleure préparation des jeunes aux structures du secteur adulte par un partenariat interne avec l'IME TKITOI. Dans cet esprit, un partenariat extérieur à l'ILVM avec un autre IME du Val de Marne verra le jour courant premier semestre 2020 ;
- Développer les accueils temporaires dans cette optique ;
- Poursuivre la réflexion sur la réfection des étages de la MAS en y associant les professionnels et les familles. Cette réflexion doit aboutir à un projet architectural afin de repenser, sur les trois étages de l'internat l'utilisation des espaces privatifs (chambres salle de bain) et collectifs. La finalité de ce projet est d'adapter les locaux à l'évolution des besoins des résidents tout particulièrement en ce qui concerne les soins de nursing. Le second objectif du projet est de permettre à chacun des résidents de bénéficier d'une chambre individuelle, actuellement 8 d'entre eux sont en chambre double ;
- Organiser des accueils temporaires en internat des usagers en externat pour préparer les usagers et les familles à une future entrée en internat.

## FOCUS

### L'externat de la MAS

Les nouveaux locaux de l'externat de la MAS permettent un accueil de qualité et plus fonctionnel. Une extension de 2 places en 2019 a permis l'accueil de deux nouvelles personnes, qui ont rejoint le service en Septembre 2019, toutes deux en provenance d'instituts médico-éducatifs. Deux autres personnes viendront compléter l'effectif du service courant 2020

Un travail de structuration des animations du service est en cours dans le but de mieux répondre aux attentes des résidents mais aussi de celui des familles.

Une nouvelle dynamique d'équipe se met en place avec l'arrivée d'un 4ème agent éducatif.



# SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA CESSATION D'ACTIVITÉ DES TRAVAILLEURS



RESPONSABLE DE SERVICE  
**ISABELLE PRIVAS**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

### ● PRÉSENTATION DU PUBLIC

Le SACAT dispose d'une autorisation de 7 places, pour une file active prévisionnelle de 20 usagers accueillis à temps partiel. Les usagers accompagnés sont âgés de plus de 45 ans, résident en Île-de-France, sont autonomes dans les déplacements et ne sont plus en mesure d'exercer une activité professionnelle à temps plein. Le service accompagne à la diminution d'activité et à la retraite des travailleurs d'ESAT.

La répartition homme/femme est équitable, la moyenne d'âge est de 59 ans.

La déficience principale des usagers est un retard mental moyen/léger, les pathologies sont difficilement identifiables du fait de l'absence d'information médicale.

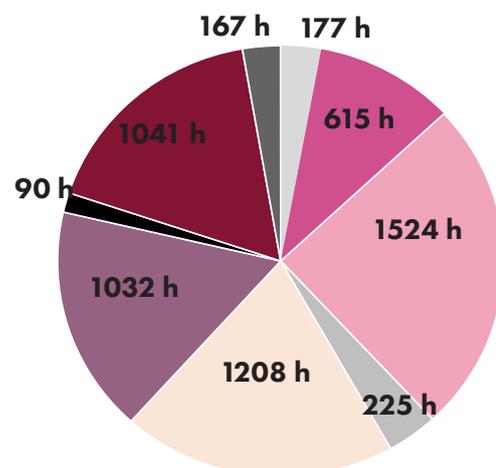
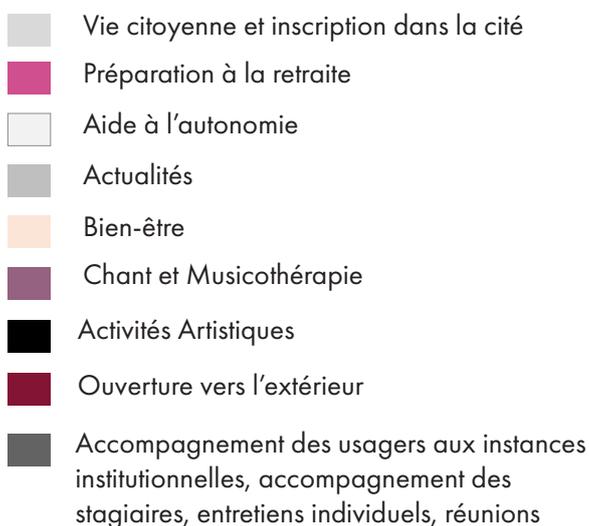
Cette année, 4 admissions ont été réalisées, portant ainsi l'effectif à 16. Quatre usagers ont quitté le SACAT : une personne suite à son décès en mars 2019 et trois à la suite de leur départ en retraite.

### ● ACTIVITÉS

En janvier 2019, le SACAT a formalisé son rattachement administratif au Foyer de Jour de l'Institut. La coordinatrice du Foyer de Jour-SACAT a contribué à une réorganisation des plannings d'activités et de leurs objectifs. L'arrivée d'intervenants extérieurs en gymnastique douce ou en musicothérapie a également concouru à enrichir le planning d'activités.

L'accompagnement a été davantage centré sur l'insertion de la personne dans son environnement proche, la limitation de l'isolement, le maintien des capacités et de l'autonomie par le déploiement des actions de prévention. Il prépare, de manière progressive, la transition vers la retraite.

Le SACAT réalise une activité de 112 %. Il a généré 6079 heures d'activités en 2019 réparties en neuf thématiques :



Le développement des partenariats avec les organismes ou associations extérieurs a été poursuivi.

A cet effet, un renforcement des liens avec l'association « La Passerelle » est notable. Ce partenariat a permis à certains usagers de participer à des sorties ou à des activités de manière autonome, telles les sorties au restaurant ou les activités bi-hebdomadaires proposées dans leurs locaux.

Les usagers du SACAT ont participé aux instances institutionnelles par le biais de leurs représentants, avec la participation à six réunions du CVS (trois CVS de pôle et trois CVS pléniers) et à six réunions de la commission des menus.

## ● ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Cette année a été marquée par :

- Le rattachement du SACAT au Foyer de Jour . Concernant le CVS, il a été décidé de rattacher le SACAT au Pôle Proximité compte tenu du mode de fonctionnement du service ;
- Le changement de nom : Service d'Accompagnement à la Cessation d'Activité des Travailleurs et non plus « Ateliers temps lib » qui étaient directement rattachés à l'ESAT jusqu'en 2018 ;
- Les mouvements du personnel : départ et arrivée d'une coordinatrice, d'un éducateur spécialisé, d'un nouveau cadre en octobre et changement d'assistante sociale (celle du Foyer de Jour prenant le relais de celle de l'ESAT sur les missions sociales) ;
- Absence du responsable de janvier à septembre, intérim assuré par la coordinatrice. Les postes ont été pourvus ;
- L'accueil de nouveaux bénévoles sur des activités : musicale et gymnastique douce.

## PERSPECTIVES 2020

### Perspectives de développement stratégiques

- Augmenter la file active en adoptant une démarche proactive auprès des partenaires ;
- Recentrer l'accompagnement éducatif autour de l'insertion de la personne dans son environnement en développant les partenariats au sein de la cité ;
- Développer davantage les partenariats avec le secteur « personnes âgées » ;
- Actions prioritaires Mettre en place un plan d'action de la qualité spécifique au SACAT ;
- Favoriser la socialisation et les sorties en dehors des murs ;
- Élaborer un projet de service pour le SACAT.

## FOCUS

### Un virage vers l'extérieur

L'arrivée d'un nouvel éducateur spécialisé et d'un temps de coordination a permis de revoir le contenu et les objectifs de certaines activités. Ainsi, celles dites « occupationnelles » dispensées sur site ont progressivement laissé place à des activités davantage dirigées vers l'extérieur : inclure la personne dans son environnement proche concerne prioritairement les usagers en logement autonome et s'est concrétisé par des inscriptions individuelles en club ou association : pétanque, dessin, chorale et médiathèque.

Les usagers accueillis en Foyer d'Hébergement ont plutôt bénéficié de sorties, activités et temps de rencontre proposés à La Passerelle, Association Saint-Mandéenne dédiée aux personnes âgées.



# FOYER DE JOUR



RESPONSABLE DE SERVICE  
**ISABELLE PRIVAS**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

### ● PRÉSENTATION DU PUBLIC

Le Foyer de Jour dispose de 26 places et accueille 31 usagers au 31-12-2019.

La répartition homme/femme est équitable, la moyenne d'âge est de 35 ans et se répartie en deux groupe : 53 % ont entre 21 et 35 ans, 47% ont entre 36 et 55 ans.

Les pathologies sont essentiellement des Trisomie 21 et des pathologies non connues, la déficience principale reste le retard mental moyen/léger.

Cette année, il n'y a pas eu de sortie, mais un usager est absent du service depuis 11 mois pour de graves problèmes de santé. Deux usagers, jusqu'alors à mi-temps, ont été admis à plein temps, une admission d'un jeune sortant d'IME a été faite en septembre.

Le service a accueilli 8 stagiaires, soit 130 journées: six jeunes en aménagement Creton provenant d'Institut Médico-Educatif (IME) et deux de Section d'Adaptation Spécialisée<sup>1</sup> (SAS), n'étant pas en mesure d'intégrer un ESAT.

### ● ACTIVITÉS

Le Foyer de Jour réalise une activité de **95 %** (hors SACAT) soit 5 864 journées. Celle-ci est similaire à 2018 et s'explique principalement par la longue durée d'absence de certains usagers pour convenance personnelle dépassant les 35 jours annuels autorisés.

Les rencontres collectives **avec les familles** ont été maintenues au cours de 2 réunions dans l'année avec un taux moyen de présence de 60 %. Leur présence aux rendez-vous individuels pour le projet personnalisé a été impactée du fait des mouvements du personnel ayant engendrés une surcharge de travail importante pour les professionnels présents. En conséquence, seulement 12 rendez-vous ont pu être formalisés sur 30 usagers accueillis.

La participation des usagers **aux CVS** et Commissions des Menus s'est poursuivie avec une participation à 6 CVS (3 plénier et 3 de Pôle) et 11 réunions de Commissions menus.

En septembre **un séjour éducatif** a été organisé à Houlgate en Normandie pour 6 usagers.

Les **activités éducatives** ont été développées autour d'ateliers sportifs (gym, marche nordique, vélo) et d'expression (danse, journal, actualités, habilités sociales, théâtre). La journée du vendredi, initialement dédiée à des activités de « libre choix » a été réorganisée avec des activités fixes permettant une meilleure organisation et des repères plus stables pour les usagers.

Des usagers du Foyer d'Accueil Médicalisé ont été accueillis autour d'ateliers en journée durant le mois d'août et les congés de fin d'année. Le repas de Noël a réuni les deux services en salle Picadilly autour d'un repas et d'un temps dansant.

Le travail en **partenariat** s'est poursuivi avec un IME du Val de Marne sur des temps d'accueil et d'échanges mensuels permettant à des usagers de cet établissement de se préparer à leur future orientation.

1. La SAS accueille à temps partiel des travailleurs fatigués ou vieillissants, ou des jeunes sortant d'un établissement pour enfants/adolescents en situation de handicap présentant encore une immaturité au travail. La SAS offre des activités qui doit permettre le maintien des acquis ou la possibilité d'entrer progressivement dans le monde du travail.

## ● ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Cette année a été marquée par :

- Les mouvements du personnel : absence du responsable de Janvier à Octobre - intérim assuré par la coordinatrice – , départ en formation d'un moniteur éducateur , de deux AMP et d'un éducateur sur un autre service de l'ILVM, départ du médecin psychiatre et de l'assistante sociale, changement de Directeur adjoint. Les postes ont été pourvus à l'exception de celui de Moniteur Éducateur ;
- L'augmentation du partage de ressources internes, spécifiquement entre les Foyers de Vie et de Jour, sur les ateliers : Théâtre , Danse, Sport adapté, Bao Pao, Actualités, Yoga, Repas au self et sorties au Louvre ;
- L'accueil de nouveaux bénévoles sur des activités musicales et d'écriture et activités sportives ;
- Des périodes de vacances de poste notamment entre septembre et décembre ont eu des répercussions sur le maintien de certaines activités ;
- Le rattachement du SACAT au Foyer de Jour et la perspective de partage d'activités n'a pas été réalisable du fait du trop grand écart des besoins entre les deux populations (âge et autonomie).

## PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

### **Bilan des actions PAQ**

L'équipe s'est réunie 3 fois dans l'année pour effectuer le suivi du Plan d'amélioration de la Qualité. Sur 27 actions à réaliser, 14 sont en cours, 10 sont non traitées et 3 clôturées.

### **Analyse des actions clôturées**

Les actions clôturées concernent : la diminution des temps de transports, la formalisation de l'évaluation des activités et des projets personnalisés et la formation du personnel.

## **PERSPECTIVES 2020**

### **Actions prioritaires**

- Augmenter l'activité du service avec l'accueil de stagiaires ;
- Formaliser les projets d'orientations en cours vers des Foyers de Vie et Foyers d'Accueil Médicalisé ;
- Recentrer l'accompagnement éducatif autour du sens des ateliers ;
- Favoriser la socialisation en dehors des murs de l'établissement ;
- Formaliser les rencontres individuelles avec les familles autour du projet personnalisé et avec le médecin psychiatre ;
- Mettre en place un cahier de liaison avec les familles.

### **Perspectives**

- S'inscrire dans la réponse accompagnée pour tous ;
- Poursuivre la mutualisation des activités avec le Foyer de Vie ;
- Rédiger le projet de service ;
- Développer les actions d'ouverture vers l'extérieur ;
- Recruter un moniteur éducateur.

# LES OLYMPIADES 2019

FOYER DE JOUR

FOYER DE VIE

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

## FOCUS

### Des Olympiades à l'ILVM

A l'initiative des coordinatrices, de l'éducatrice sportive et des usagers des Foyers de Jour et FAM/Foyer de Vie, des « Olympiades interservices » ont été organisées en juillet sur une journée complète. Cette journée du 18 juillet 2019 a permis aux usagers des deux structures de se retrouver autour de jeux tels que : jeux de quilles, lancer de ballon, parcours vélo, pêche à la ligne.

Les groupes - quatre équipes de sept usagers - constitués de façon hétérogène, ont favorisé l'entraide entre usagers. La compétition s'est déroulée en extérieur dans une ambiance joyeuse avec un vrai esprit de solidarité et d'entraide entre les usagers.

Chaque équipe, accompagnée par un professionnel référent, a été récompensée de sa participation par des lots et des médailles.

Cette première fut très appréciée des résidents et professionnels tant dans le partage d'émotions que des compétences professionnelles. La journée s'est terminée par l'organisation d'un goûter permettant à tous d'échanger sur ce moment passé ensemble et de se dire à l'année prochaine pour la seconde édition.



# FOYER DE VIE

## FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ



RESPONSABLE DE SERVICE  
VIOLETTA LECOEUR

### ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

#### ● PRÉSENTATION DU PUBLIC

Le Foyer dispose de 41 places permanentes, dont 28 médicalisées (22 au FV et 6 au FH), 11 non médicalisées et 2 d'Accueil Temporaire.

L'équilibre homme (44%) / femme (56%) reste identique. Les pathologies sont essentiellement des psychoses-trisomies 21, accidents périnataux et autres pathologies, retard mental moyen-déficience en rapport avec des

troubles psychiatriques et pluri handicap.

La moyenne d'âge des résidents est répartie de la façon suivante : 25/34 ans (25%), 35/44 ans (37.5%), 45/59 ans (28%) et les + 60 ans (10%). Les usagers de plus de 45 ans accompagnés représentent pratiquement 40%. Ce vieillissement est pris en compte dans le projet personnalisé.

#### ● ACTIVITÉS

Le Foyer réalise une activité de 101.44 %, ce qui représente 14435 journées réparties comme suit : 9906 pour le FAM et 4529 pour le FV. On note une diminution de 20% de résidents partant au domicile des aidants les week-ends du fait du vieillissement de ces derniers.

Le Foyer de Vie a proposé 435 jours d'accueil temporaire à 23 usagers, en progression sur trois ans. L'Institut le Val Mandé s'est engagé dans la Réponse Accompagnée Pour Tous. Cette démarche explique cette augmentation, qui devrait se confirmer dans les prochaines années.

Deux réunions des familles ont été organisées. Ces temps de rencontres ont permis d'aborder plusieurs sujets tels que : la vaccination, les ateliers éducatifs, les projets institutionnels.

La participation des usagers aux CVS et Commissions des menus s'est poursuivie à hauteur de 3 CVS et plusieurs réunions de commission « menu ». Dans ces instances y est

abordée la vie au quotidien du résident. Ils émettent des propositions mises en œuvre dans un second temps.

Le développement de l'autonomie du résident se poursuit grâce au maintien des acquis et à la diversité des ateliers proposés. Les résidents travaillent la socialisation, la motricité, l'expression corporelle, au travers d'ateliers comme le théâtre, la danse, le chant, le QIGONG.

15 résidents sont pris en charge en ergothérapie. Les séances permettent d'aider le résident à développer son autonomie et son indépendance, et aussi à s'adapter à son environnement. Par exemples : apprendre un trajet en bus, utiliser une messagerie sur ordinateur, donner son avis, se repérer dans le temps, se doucher seul. Lorsque le résident ne peut pas s'adapter à son environnement, une adaptation de l'environnement du résident est travaillée.

Comme exemples : trouver du matériel adapté, aménager la chambre/salle de bain, créer un planning adapté, créer un outil de communication.

#### Médecine :

Les usagers du FAM ont bénéficié d'une prise en charge en soins importante :

	Consultations					Dépistage buccodentaire	Vaccination anti grippale
	Médicales	Psychologues	Kinésithérapies	Ergothérapies	Podologies		
Examens toutes spécialités	191						
Internes en médecine générale	250						
Interne en Psychiatrie	334						
Interne en Ophtalmologie	31						
Interne MPR	7						
Interne ORL	23						
Interne individuel		206	560	600	149	31	131
Interne collectif				80			

## ● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Réorganisation des accueils temporaires permettant d'honorer de nouvelles demandes. Cette restructuration permet au Foyer de Vie d'accueillir 3 à 4 nouvelles demandes par an tout en poursuivant son travail avec les usagers actuels. Elle rend possible non seulement l'accueil de nouveaux résidents, la réalisation d'un bilan d'évaluation complet facilitant les zones de recherche de foyers de vie et du répit aux familles ;
- Une nouvelle psychologue a été recrutée en juillet 2019 ;
- Les deux nouvelles coordinatrices ont rapidement trouvé leur place. Elles ont été investies aussi bien par les agents que par les usagers et les familles. Leur regard nouveau a permis de questionner quelques habitudes, de revoir certaines organisations ;
- La nouvelle gestion du temps de travail des professionnels nous a donné l'opportunité d'assurer une continuité de service de qualité, une meilleure transmission des informations entre équipes de nuit/jour et une stabilité dans les plannings. Cette nouvelle organisation a permis de créer un temps de relève commun avec la présence de l'ensemble des professionnels au moment des inter-équipes, de prévoir l'organisation des différentes tâches à effectuer, les ajustements si besoin des activités prévues ;
- Une enquête de satisfaction des familles/aidants a été réalisée. Un taux de réponse de 48.78 % nous permettra d'agrémenter le plan d'amélioration de la qualité.

## □ PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

11 actions ont été clôturées et 27 autres sont en cours.

Parmi ses actions, figurent :

- Favoriser l'écoute de la parole du résident ;
- Formaliser l'accompagnement des accueils temporaires ;
- Privilégier les sorties socialisantes ;
- Le suivi des vaccinations ;
- La sécurisation du circuit du médicament.

### Axes d'amélioration engagés :

- **Sécuriser le circuit du médicament** : une formation à la distribution des médicaments est dispensée aux nouveaux professionnels AMP et aides-soignants par les infirmières. Un **Comité de Retour d'Expérience** est réuni 4 fois par an (FAM site pilote) ou sont analysées les causes d'erreurs médicamenteuses avec des actions correctives mises en place ;
- **Organiser des transmissions orales/écrites** afin d'assurer la continuité de l'accompagnement des usagers.
- **Adapter le parcours de soin** à l'évolution du parcours de vie (volet éducatif, bien-être, partage de la collectivité,...) ;
- **Adapter notre offre de soins en interne** pour répondre à l'évolution en santé des usagers du FAM et éviter des hospitalisations ;
- **Augmenter le nombre d'usagers pouvant bénéficier d'accueils temporaires** et permettre d'apporter une réponse pour tous et un répit aux aidants. Un travail a été engagé auprès des résidents et aidants pour qu'ils autorisent l'accès à la chambre durant leur absence.

## PERSPECTIVES 2020

- Renforcer la mutualisation des activités éducatives avec le Foyer de Jour
- Organiser des élections CVS ;
- Proposer en fin d'accueil temporaire un bilan d'évaluation structuré partagé avec les aidants ;
- Accompagner les aidants et usagers dans une perspective de réorientation lorsque la structure n'est plus adaptée à leur prise en charge ;
- Favoriser l'expression des besoins des usagers par un jeu de l'oie (enquête de satisfaction, FALC) ;
- Penser les modalités d'accès au centre de santé dont l'ouverture est prévue en juin 2020 pour les résidents du Foyer de Vie.

# ESAT TRAIT-D'UNION

 RESPONSABLE DE SERVICE  
**DELPHINE THÉRON**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

### ● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

Au 31 décembre 2019, l'ESAT accompagnait 103 usagers avec 7 nouvelles admissions. Nous avons accueilli 25 stagiaires sur l'ensemble des pôles, soit une augmentation significative. Trois travailleurs sont sortis des effectifs (2 départs à la retraite et 1 départ en province).

### ● ACTIVITÉS RÉALISÉES

2019 a été une année riche en projets pour l'ESAT Trait-d'Union : mise en place de partenariats avec les IME/IMPRO, participation au Duoday, ouverture commerciale du pôle Espaces Verts entre autres. Concernant les activités de soutien, l'ESAT Trait-d'Union a consacré 5651 heures dont :

- 1712 heures d'activités socio-éducatives (33 travailleurs) : Revue de presse, BAO PAO, relaxation, activités de soutien MAD, FALC, etc...
- 1724 heures d'accompagnement individuel ou collectif : les soins et prévention (podologie 24 TSH, ophtalmo 32 TSH, bucco-dentaire 16 TSH, ORL 32 TSH), l'administratif (accueil des stagiaires, CAST, règlement de fonctionnement, aide aux papiers, etc) ou l'accompagnement à des réunions (CVS, commission menu, réunion de délégués, Comité des fêtes).
- 244 heures consacrées aux sorties (31 TSH) :
  - 2 visites au musée de la Seine et Marne à Saint-Cyr Sur Morin, « DuoDay » ;
  - 1 réunion d'information au planning familial ;
  - cérémonie des remises d'attestations Différent et Compétent.
- 1298 heures de formation ont été mises en place au sein de l'ESAT (74 participants) :
  - Formations individuelles et collectives ;
  - Informatique (21 TSH), MSB (23 TSH) augmentation du nombre de séances, Manipulation des extincteurs (15 TSH), Accident de la vie courante (18 TSH) nouvelle formation animée par le responsable de la sécurité de l'ILVM, Gestes et postures (7 TSH), Prévention et secours civique de niveau 1 (9 TSH).
- 450 heures de Révélateurs évals (outils issus de la certification permettant une auto-évaluation par les travailleurs) :
  - 9 révélateurs (Gîte, Self/location de salle, Peinture, Chaiserie, division des ateliers Sous-traitance atelier 1, Sous-traitance atelier 2, Sous-traitance atelier 4, MAD, espaces verts) tous les 2 mois.
- Accompagnements extérieurs : 4 accompagnements individuels (ophtalmologie, dentaire) et 1 accompagnement collectif d'un groupe d'usagers au planning familial pour une réunion d'information.
- Dix réunions des délégués de l'ESAT ont été menées ainsi que 4 CVS du pôle professionnel.

## ● ÉVÉNEMENT MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Au niveau commercial, l'ESAT Trait-d'Union connaît en 2019 une augmentation record de son chiffre d'affaires de près de 110 000 €, soit près de 820 000 € ! Ceci constitue une hausse de plus de 15 % par rapport à 2018. Ce qui a permis notamment de distribuer aux travailleurs une prime de fin d'année également record de plus d'environ 13 000 € et de pouvoir étudier de beaux projets pour l'amélioration des conditions des personnes accompagnées. Plus de 130 entreprises, associations ou établissements publics, nous font confiance sans compter les particuliers qui font appel aux services et aux compétences des travailleurs de l'ESAT.

### ➤ **Pôle Artisanat : 13 travailleurs (9 en chaiserie + 5 en peinture)**

Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis plusieurs années, la chaiserie connaît une hausse d'activité. Le chiffre d'affaires (CA) augmente de 20 000 € (+ 105 % !) par rapport à l'an dernier. Quant à l'activité de peinture, elle se maintient, le développement restant encore à soutenir pour ce jeune atelier. Au global, le pôle artisanat est en augmentation de plus de 27 % avec un CA de près de 69 000 €.



### ➤ **Pôle Sous-Traitance (41 travailleurs)**

Les ateliers de sous-traitance se sont maintenus dans leurs activités commerciales pour atteindre un chiffre d'affaires de quasiment 100 000 €. Pour la première, l'ESAT Trait-d'Union a signé une convention annuelle de prestation de service avec le plus important client de l'atelier, permettant de sécuriser notre partenariat commercial et d'assurer un travail plus régulier pour les travailleurs. Des protocoles d'hygiène ont été mis en place afin d'assurer un meilleur contrôle-qualité du travail fourni, de quoi acquérir de nouvelles compétences professionnelles.



### ➤ **Pôle Prestations en Entreprise (18 travailleurs)**

Le contrat cadre avec L'Oréal a été reconduit de nouveau pour une durée de 2 ans. Par ailleurs, le Duoday (initiative venant de l'Irlande visant à favoriser l'ouverture des entreprises aux personnes handicapées) et les formations de job coaching mises en place entre autres, devraient permettre de développer les parcours vers le milieu ordinaire. Au total, le CA est d'environ 250 000 €.



### ➤ **Pôle des Prestations Hôtelières (27 travailleurs)**

Ce pôle connaît une belle augmentation de près de 23 % (CA de 357 000 €). De manière plus détaillée, l'activité du self se maintient. Et c'est au niveau du gîte (+ 34 %) et des locations de salles (+55 %) que le CA augmente significativement.



### ➤ **Pôle Espaces Verts (4 travailleurs)**

Après 9 mois de formation, ce pôle a ouvert officiellement en janvier 2019. Il connaît un développement prometteur avec un CA de 44 000 € soit autant d'activités et de compétences mises en œuvre pour les travailleurs qui sont désormais en mesure de réaliser différentes techniques : entretien des plantes, tonte, taille de haies, plantation, désherbage, création de murs végétaux, art floral, ... Enfin, le moniteur Espaces Verts qui a été formé sur l'accompagnement à la RAE, a déjà accompagné l'un des travailleurs qui s'est vu remettre son attestation à la cérémonie du 7 novembre dernier du dispositif Différent et Compétent.



## PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

En 2019, 52 actions ont été traitées et 61 sont en cours de réalisation. L'ESAT est inscrit depuis 2011 dans la démarche de certification ISO 9001. Des « révélateurs évals », supports d'auto-évaluation sur la qualité du travail réalisé ont été mis en place sur chaque atelier. Ils permettent, par pôle d'activité, d'échanger sur des situations professionnelles entre le personnel et les travailleurs sur des indicateurs clairement définis sous la conduite de l'animatrice. Des axes d'amélioration ressortent lors de ces rencontres et sont portés par le personnel et les travailleurs. Cet outil permet d'évaluer, de contrôler et d'améliorer la démarche qualité.

### PERSPECTIVES 2020

- Développer les partenariats avec les entreprises et les établissements publics, notamment via la méthodologie de job coaching afin de favoriser le travail sur la question des parcours vers le milieu ordinaire ;
- Poursuivre le développement des activités commerciales, notamment celles des pôles peinture, espaces verts et prestations en entreprise ;
- Amplifier les initiatives permettant la participation sociale des travailleurs.

### FOCUS

#### Les partenariats

L'année 2019 a été propice à la mise en place de conventions de partenariat de façon régulière tous les jeudis, de 12h30 à 15h en alternance pour l'EMPRO AFASER et l'IME des Joncs Marins. Nous avons reçu au sein de nos ateliers des groupes de jeunes usagers accompagnés par leur éducateur afin de leur permettre d'appréhender le monde du travail dans le contexte d'un ESAT. Ce fût pour eux la découverte : des marchés en cours, des exigences des clients, de l'organisation et la réglementation interne dans nos ateliers et le port des vêtements obligatoires en fonction des missions à accomplir. Fort de cette expérience positive, ce schéma a été exploité pour la journée du CitizenDay le mardi 25 juin 2019. Les interlocuteurs de L'OREAL sont venus se fondre dans les rouages de nos ateliers. Au fil du temps, les échanges se sont intensifiés et les travailleurs ont pu démontrer leurs savoir-faire.



# FOYER D'HÉBERGEMENT



RESPONSABLE DE SERVICE  
**MATHIEU ROLLET**

## ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

### ● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

Le Foyer d'Hébergement a pour mission d'accompagner des travailleurs d'ESAT. Il a accueilli 37 résidents en 2019, 57% de femmes pour 43% d'hommes.

22% des usagers ont entre 20 et 34 ans, 13% entre 35 et 44 ans, 24% entre 45 et 49 ans, et 37% ont plus de 50 ans

Concernant les pathologies, 19 % des usagers présentent une psychose, 18% une pathologie d'origine génétique.

Pour 45% d'entre eux, la pathologie est inconnue et a pour conséquence un retard mental.

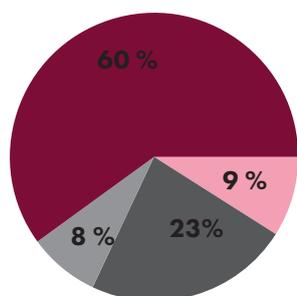
Au sein du foyer, 32% des usagers présentent un retard mental moyen et 40 % un retard mental léger ayant des conséquences sur leur autonomie au quotidien, 19% présentent une psychose survenue pendant l'enfance ou à l'adolescence.

20% présentent une déficience visuelle ou une cécité associée à un autre trouble.

10 accueils ont été réalisés sur la période 2015/2019

Sur les 37 usagers, 3 ne travaillent plus (projet de réorientation en FAM ou EHPAD).

### Concernant l'activité professionnelle :



- Temps complets
- Temps partiel
- Temps partiel équivalent à 50 % ETP
- Sans situation professionnelle

On note une augmentation du nombre de résidents exerçant une activité professionnelle à mi-temps (23%)

Le nombre de jours d'absence pour WE est en diminution constante, passant de 1713 jours en 2015 à 1025 en 2019.

### ● COMMENTAIRES DES CHIFFRES

On note une légère augmentation de la proportion des femmes au foyer, les derniers accueils ayant été exclusivement féminins.

Ces dernières années la moyenne d'âge était plutôt stable. 6 résidents FH sont passés en FAM libérant ainsi des places pour le FH. Cela a permis de réaliser 10 accueils sur la période 2015/2019, accueils majoritairement féminins, de moins de 34 ans, présentant une maladie psychique ou une déficience intellectuelle légère et pour lesquels sont travaillé un projet de semi autonomie. Des projets pour lesquels

le foyer a su faire évoluer son offre d'accompagnement avec des modes d'habitats diversifiés et des modifications d'organisation.

On observe la difficulté de réorientation de certains usagers ce qui ne permet pas de libérer des places pour d'autres accueils, ce qui permettrait de rajeunir le public.

Concernant l'évolution du temps de travail des résidents, on note une augmentation du nombre de mi-temps aujourd'hui c'est le cas pour 23% des résidents, 9% sont aussi sans activité professionnelle. Cette évolution allant vers une diminution de l'activité professionnelle due à l'âge et/ou des

troubles a entraîné une adaptation de l'organisation du foyer. Les plannings ont été modifiés afin de renforcer la présence éducative l'après-midi et proposer des activités adaptées.

On observe ces dernières années une baisse significative du nombre de jours d'absence pour week-end. Cela s'explique

par le vieillissement des aidants pour qui prendre en charge leur proche sur les fins de semaine devient de plus en plus difficile. Chaque année, le nombre de résidents présent le week-end au foyer augmente, les temps de présence des professionnels ont été renforcés en conséquence.

## ● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJETS PERSONNALISÉS

Le Foyer d'Hébergement a réalisé 13070 journées en 2019 soit 104,65% de l'objectif.

11 stages ont été organisés en 2019 dont 4 en interne (des résidents du FH internat effectuant des stages soit à l'appartement communautaire de Charenton soit à l'espace A. PEPHAU) contre 9 en 2018 et ce avec un nombre de demandes d'admission constant sur les 12 demandes d'admission seuls 2 accueils ont pu être réalisés faute de place et/ou de place correspondant au profil de l'utilisateur. Avec la diversification des modes d'habitat et la proposition de projets différents : FH, studio couple au sein du FH et FH semi autonomie.

Une orientation en maison d'accueil thérapeutique a été réalisée et une résidente est décédée.

Sur 2019, **30 résidents** ont bénéficié d'une réunion d'élaboration de leur « projet personnalisé ». Au vu du nombre de résidents et donc de projets, 2 types de méthodologie sont utilisés :

- Soit une élaboration en équipe pluriprofessionnelle lors de la réunion d'équipe : c'est le cas pour les nouveaux résidents, pour les projets semi autonomie, les projets de réorientation ou les projets nécessitant une réévaluation. Dans cette réunion sont invités les professionnels des structures extérieures : moniteurs d'atelier et chargés de suivi pour les ESAT mais aussi des professionnels libéraux, les CMP...
- Soit une élaboration ou sont présents référent et coordinateur : c'est le cas pour les projets nécessitant une réactualisation ou qui s'inscrivent dans une prolongation du précédent projet.

Tous les résidents ont bénéficié d'un recueil des attentes dans le cadre d'un ou plusieurs entretiens et d'une analyse des besoins pour établir le projet personnalisé.

## ● ÉVÈNEMENT MARQUANT RELATIF AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

L'élaboration du projet de service pour la période 2020/2024 s'est basé tout d'abord sur une enquête par sujet (avis général, expression et participation, hygiène et sécurité, repas, activités, orientation) auprès des usagers réalisée par un psychologue extérieur.

Des réunions de travail thématiques ont été déterminées sur : la référence éducative, la démarche inclusive, le soin

**9 réunions résidents** ont été organisées en 2019, où ont été présents entre **22 et 26 résidents**. Pour les usagers du foyer, c'est un moment très important de la vie institutionnelle. C'est un lien direct avec le responsable de service qui anime cette réunion.

Elle permet des échanges autour des conditions de vie au foyer. La réunion résident est un outil d'expression collectif permettant de préparer le Conseil de la Vie Sociale ou siège seulement le représentant.

L' élu CVS du FH ou son suppléant ont participé à toutes les commissions menus de l'année 2018. A chaque fois, un professionnel a accompagné l'utilisateur dans sa mission.

En plus des ateliers habituels consacrés à l'apprentissage de la cuisine, des courses, de l'organisation de la chambre, de la gestion du linge, le FH développe depuis plusieurs années un projet visant à développer des activités en dehors de l'Institut.

Les sorties proposées : musées, jardins, visite culturelle à Paris, bowling, cinéma, patinoire, base de loisirs, Foire du Trône, Visite de Meaux et du musée de la Grande Guerre sur toute une journée, Halloween à Disney village, quart de final de la coupe de France de hockey sur glace, fête des lumières du jardin des plantes, Cirque Phénix, ComicCon, Salon de la Gastronomie d'outre-mer, salon de l'agriculture.

L'affiliation à l'association « culture du cœur » permet de proposer un large choix de spectacles, manifestations sportives gratuites ou à prix réduit. Ces sorties, en fonction de la capacité d'autonomie de l'utilisateur, peuvent être faites seules, préparées avec l'aide d'un professionnel en amont (itinéraire, budget) ou accompagnées.

Le Foyer a organisé cette année 2 séjours éducatifs à Rennes et Strasbourg dont ont bénéficié 14 usagers.

et la prévention, l'accompagnement à l'autonomie, le vivre ensemble, le lien avec l'entourage, la journée type et le projet personnalisé.

Les représentants des familles ont été sollicités dans le cadre de l'élaboration d'une enquête à destination des familles.

### Nombre de mise à jour

En 2019, 3 réunions de mise à jour ont été organisées et 6 actions ont été clôturées, 7 sont en cours de traitement.

### Analyse des actions clôturées

- Le nouveau projet de service a été présenté aux instances de janvier 2020 et adopté ;
- Création de nouvelles grilles spécifiques semi autonomie ;
- Tous les résidents étant sur un projet semi autonomie ont désormais en co-référence la professionnelle CESF nommée pour les ateliers.

### PERSPECTIVES 2020

- Renforcer le soutien aux aidants ;
- Lancer le questionnaire à destination des familles ;
- Développer la démarche FALC ;
- Développer les supports d'information en matière de santé ;
- Travailler sur la citoyenneté, droit de vote ;
- Finaliser les réorientations engagées.

### FOCUS

#### Concours photo « revendique tes droits »

Les résidents du foyer ont participé à un concours photo « revendique tes droits » organisé par le Forum européen du handicap. Plusieurs résidents se sont grandement impliqués dans le projet proposé.

Sur un thème très large concernant « les droits », trois thèmes ont émergé de l'atelier et ont été travaillés : la citoyenneté, la parentalité et l'accessibilité.

Les résidents qui ont participé ont apporté leurs idées, participé à la composition de la photo et ont été figurants. L'ensemble de photos a été sélectionné et atteint la finale du concours.



## A

**ANAP** : Agence Nationale d'Appui à la Performance

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**AD'AP** : Agenda D'Accessibilité Programmée

## C

**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales

**CAPM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

**CDAPH** : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

**CGOS** : Comité de Gestion des Œuvres Sociales

**CLÉA** : Certificat de connaissances et de compétences professionnelles

**CMP** : Centre médico-psychologique

**CNSA** : Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie

**CPOM** : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

**CVS** : Conseil de la Vie Sociale

## D

**DARI** : Document d'Analyse du Risque Infectieux

**DUVM** : Document Unique du Val Mandé

## E

**ESAT** : Etablissement de Service d'Aide par le Travail

**EPRD** : État prévisionnel des recettes et des dépenses

## F

**FIPHFP** : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

## G

**GHT** : Groupement Hospitalier de Territoire

## L

**LSF** : Langue des signes française

## M

**MAS** : Maison d'Accueil Spécialisée

**MDPH** : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

**MPLS** : MultiProtocol Label Switching

## P

**PAQ** : Plan d'Amélioration de la Qualité

**PMI** : Protection maternelle et infantile

**PECS** : Picture Exchange Communication System

## S

**SACAT** : Section d'Aide par le Travail

**SDIV** : Service Départemental pour l'Intégration des enfants déficients Visuels

**SEGPA** : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

**SESSAD** : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

## T

**TSA** : Trouble du Spectre de l'Autisme

## V

**VAD** : Visites à Domicile







## RAO 2019

**INSTITUT LE VAL MANDÉ** - 7 RUE MONGENOT - CS 50029 - 94165 SAINT-MANDÉ CEDEX

01 49 57 70 00 - [Contact@ilvm.fr](mailto:Contact@ilvm.fr) - [www.ilvm.fr](http://www.ilvm.fr)



Institut le Val Mandé  
PROMOTION DE LA PERSONNE HANDICAPEE